

BRETAGNE *Vivante*

La sterne de Dougall / la tempête de Pâques /
le baccharis / les macro-déchets / la loutre et le campag-
nol amphibie / clôture du LIFE Phragmite / portrait



Vous avez peut-être lu l'article de Yann-Artus Bertrand paru dans le journal Le Monde du 24 septembre 2008. Le célèbre photographe et documentariste a trouvé des paroles fortes pour dire des convictions sincères forgées par une expérience à l'échelle de la planète : « [...] Le monde marche sur la tête. On ne sait même plus par quel bout s'attaquer à cette farce tragique. Alors, on ne change rien. [...] Notre modèle de croissance fondé sur l'épuisement de ressources non renouvelables mène à une impasse. [...] Nous pouvons consommer moins et vivre mieux, être raisonnables et heureux. Nous pouvons choisir de bâtir un nouveau projet de société qui nous rassemble. À condition que des hommes politiques courageux montrent la voie à suivre... et que nous soyons prêts à les élire. » Pas de doute, la situation actuelle est catastrophique et nul ne peut ignorer, soit dit en passant, que les bases des prévisions des climatologues du GIEC sont aujourd'hui remises en cause à la hausse par les émissions réelles de gaz à effet de serre.

C'était en page 4 du journal. En première page, le rédacteur en chef, Éric Fottorino, délivrait un éditorial qui en dit long sur la pensée des élites (Fabrice Nicolino, que vous retrouverez en dernière page en a parlé sur son blog). Il faut d'abord préserver la confiance : « [...] Notre intention n'est pas d'accumuler dans ces pages un stock accablant de mauvaises nouvelles ! ». Nulle intention de se démarquer d'un Serge Dassault qui aimerait que le Figaro « parle des choses qui marchent bien, pas uniquement des choses qui marchent mal ». D'ailleurs Fottorino connaît certains pays qui « sont plus près du futur que d'autres » et on brûle d'impatience qu'il nous révèle où sont ces eldorados. Bien sûr, il ne veut « ni écologie militante aux accents catastrophistes, ni malthusianisme, ni scientisme forcené ». On notera que, de plus en plus inculte, l'élite ne sait même plus quel est le sens du mot scientisme. D'ailleurs, tant qu'à citer un penseur de l'époque, Éric Fottorino donne la parole à Sylvie Brunel (auteur de « *À qui profite le développement durable ?* ») ; celle-ci n'hésite pas à affirmer : « Historiquement, les phases de réchauffement ont toujours été porteuses de progrès » et à citer des « opportunités » telles que la « libération des terres cultivables sur les hautes latitudes » ou « l'augmentation de la période propice à la croissance des végétaux ».

Aux anciens lecteurs qui se plaignent des changements, il faut redire que Le Monde est bien resté le journal dont les situationnistes disaient déjà il y a quarante ans qu'il était « le journal officiel de tous les pouvoirs ».

Il y a cinquante ans, la tâche qui attendait les fondateurs de notre association a pu leur sembler immense. Ils n'ont pas reculé. La planète ne s'est pas arrangée depuis mais, grâce à eux, nous constituons encore une vraie force d'analyse, d'action et d'émerveillement, pour faire face à la crise de la biodiversité.

François de Beaulieu,
Secrétaire général de Bretagne Vivante-SEPNB

sommaire

p. 2	>	Actions
p. 3	>	Editorial
p. 4-7	>	Adoptez la protection de la sterne de Dougall La sterne de Dougall Bilan de la saison 2008
		Animations autour du Life
		Lutter contre le vison d'Amérique
p. 8	>	Pollution Les macro-déchets
p. 9-14	>	Enquête La tempête de Pâques
p. 15-16	>	Urgence Le baccharis
p. 17	>	Portrait Louis Brizard
p. 18-19	>	Découvertes La loutre et le campagnol amphibie
p. 20-21	>	Action Le séminaire de clôture du Life phragmite
p. 22-24	>	Nouvelles d'ici et d'ailleurs Brèves
p. 25	>	Notes de lecture
p. 26-27	>	Vie de l'association Le siège de Bretagne Vivante
p. 28	>	Paradoxes

Bretagne Vivante
François de Beaulieu

Magali Chouvion
Marie Capoulade, Brigitte Carnot,
Yann Jacob et Yannick Coulomb
Jean David et Florent Segalen
Magali Chouvion
Arnaud Botquelen
Mathieu Fortin et Bernard Fichaut
Guillaume Gélinaud
Magali Chouvion
Arnaud le Nevé
Julien Dézécot
Bretagne Vivante
François de Beaulieu
Magali Chouvion
Fabrice Nicolino

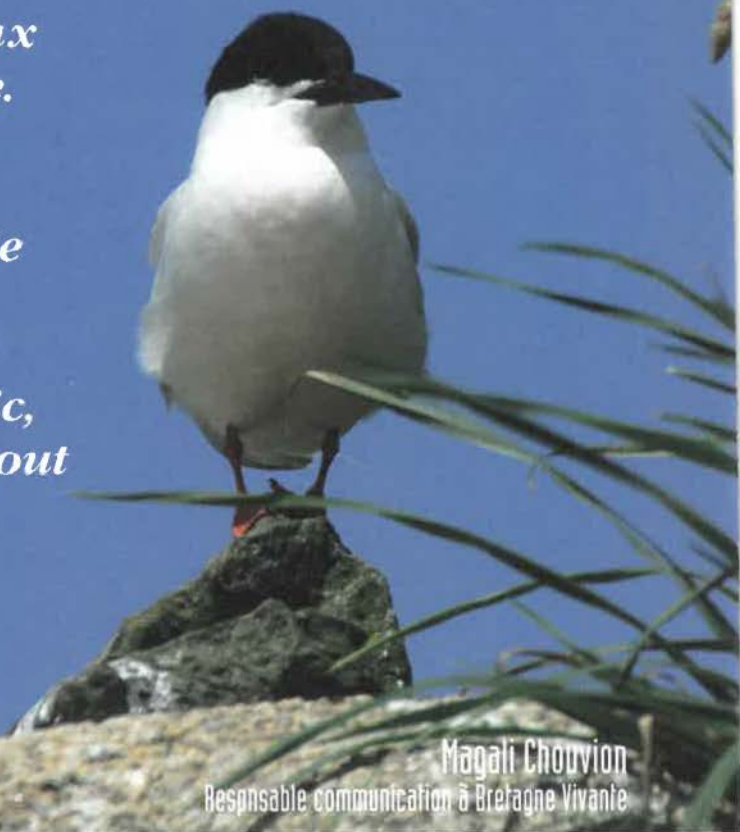
Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3000 adhérents et gère plus de 100 sites protégés dont cinq réserves naturelles d'État.
Directeur de la publication : François de Beaulieu.
Bretagne Vivante-SEPNB, 186, rue Anatole France,
BP 63121 - 29231 Brest Cedex 3, France
Tel. : (+33) (0)2 98 49 07 18 Fax : (+33) (0)2 98 49 95 80
Courriel : contact@bretagne-vivante.org
Site : www.bretagne-vivante.org

Nous remercions les rédacteurs, photographes et Jacques Benoit (correcteur bénévole).
Dessin de couverture : TOMA (<http://pagesperso-orange.fr/ateliertoma/>).
Secrétariat d'édition : Magali Chouvion - Maquette : Bernadette Coléno, 18, rue J. Guesde - 29200 Brest - Impimerie : Encre Bleue - N° ISSN 1623-4146 - Tirage : 2700 exemplaires ; prix au numéro : 3 €.

Belles de mer

La sterne de Dougall est aujourd'hui l'un des oiseaux de mer les plus rares d'Europe. En Bretagne, des passionnés s'acharnent pour protéger et conserver la dernière colonie nicheuse française.

Au programme : gardiennage des sites, information du public, fauche de la végétation et surtout lutte contre les prédateurs. Beaucoup de travail pour un avenir incertain...



Magali Chouvion
Responsable communication à Bretagne Vivante

Elle s'appelle l'île aux Dames. Située dans la baie de Morlaix, dans le Finistère Nord, cette petite île bretonne est la seule à abriter encore des sternes de Dougall en France. Cette incroyable situation, c'est d'abord l'affaire de deux hommes amoureux de la nature, Ewenn de Kergariou et Michel Querné, qui ont tout mis en œuvre pendant 20 ans pour protéger leur colonie de sternes. C'est ensuite l'affaire de l'association dans laquelle ils militent, Bretagne Vivante, acharnée à les soutenir.

En effet, depuis plus de 30 ans, des conservateurs passionnés s'investissent pour protéger les sternes. Ils aménagent les sites, encadrent les gardiens bénévoles qui surveillent les oiseaux pendant la période de reproduction et régulent les populations de prédateurs. Grâce à eux, les sternes trouvent encore des endroits calmes pour nicher malgré l'augmentation du tourisme et de la plaisance le long des côtes et autour des îlots. Depuis 3 ans, ces bénévoles sont soutenus par des salariés embauchés dans le cadre d'un programme européen LIFE Nature consacré à la protec-

tion de la sterne de Dougall en Bretagne. Les actions de protection et de conservation se multiplient.

Alerte à disparition

« Il y a cinquante ans, 500 couples nichaient sur les côtes bretonnes, toujours associées à d'autres espèces de sternes pour constituer d'imposantes colonies. », souligne Gaëlle Quemmerais-Amice, responsable du programme européen LIFE consacré à la protection de la sterne de Dougall en Bretagne. Elle poursuit : « depuis, la population de sterne de Dougall a fortement chuté, passant de 360 couples en moyenne entre 1954 et 1973, à 90-100 couples après 1980. » La tendance démographique montre aujourd'hui une lente érosion des effectifs. La scientifique précise : « Cette très forte baisse des effectifs est due à une multitude de facteurs. Le plus important d'entre eux est sans doute l'explosion démographique des goélands argenté avec l'expansion des décharges à ciel ouvert, dans les années 60. » Des

milliers de goélands vont alors chercher à se reproduire et, à cette époque, leur nidification étant encore inféodée au milieu naturel, vont se diriger vers les îlots marins qui abritaient déjà des sternes. Un double phénomène se produit et



**Un programme LIFE :
qu'est-ce que c'est ?**

Dans le cadre de ses outils de financement pour la protection de la nature (LIFE), la Commission européenne a retenu en 2005 le projet de Bretagne Vivante pour préserver la sterne de Dougall. L'État français, la DDE du Finistère et le Conseil général des Côtes d'Armor participent également au projet pour un financement global de 1,5 millions d'euros répartis sur cinq ans.

Le programme LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » a débuté le 1^{er} novembre 2005 et s'achèvera le 31 octobre 2010. Des opérations de baguage des poussins, d'entretien, de surveillance et d'information sont réalisées sur les cinq sites retenus du programme.

provoque l'hécatombe : une compétition pour l'espace pour les nids ainsi qu'une prédation directe des goélands sur œufs ou les poussins de sternes.

Avec toutes les autorisations officielles requises, « nous empêchons aujourd'hui les goélands de nicher sur les îlots les plus favorables aux sternes. La méthode employée est celle dite de « la tartine » : des tartines de pain recouvertes de margarine empoisonnée sont déposées sur les nids des goélands argenté. Il y a une vingtaine d'années, l'éradication pouvait concerner plusieurs centaines d'individus par saison ! Aujourd'hui, seules quelques dizaines d'oiseaux sont éliminés.

Que de prédateurs !

Un autre facteur important de conservation des sternes concerne la gestion de leurs prédateurs. En effet, lorsqu'elles se posent sur un îlot pour y nicher, les sternes deviennent des proies faciles ! Outre les goélands, d'autres animaux, venant de la mer ou du ciel, les menacent. « Les prédateurs terrestres comme le rat, le renard ou le vison d'Amérique, sont de terribles ennemis des oiseaux marins », explique Gaëlle Quemmerais-Amice. Elle ajoute : « Nous menons donc des campagnes de piégeage, en collaboration ponctuelle avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), pour les éliminer des territoires des sternes. Bien entendu, ces piégeages se font grâce à une autorisation des services de l'Etat compétents ».

À titre d'exemple, cette année le vison d'Amérique a débarqué à deux reprises dans la colonie de l'île aux Dames et a tué au moins 59 sternes, soit au moins un tiers des effectifs de sterne de Dougall en France ! Pour lutter contre cette espèce invasive échappée des élevages pelletier, des cages-pièges appâtées sont disposées sur les îles et le littoral par des piégeurs agréés.

Une saison sous le signe de la prédation !

5 sites en Bretagne sont concernés par le programme LIFE, dont 3 qui accueillent aujourd'hui des colonies de sternes (l'île de la Colombière, l'île aux Dames et l'île aux Moutons). Sur les 2 autres sites où les « hirondelles des mers » ont niché par le passé, Trévoc'h et le Petit Veizit, des actions sont menées pour leur retour. Parmi les nombreux volets du programme LIFE, les colonies de sternes sont suivies par le garde-animateur du site ainsi que par un gardien bénévole.

Cette année sur l'île aux Dames, les sternes caugek avaient été les premières à s'installer dans la première quinzaine de mai. Quelques jours plus tard, les sternes pierregarin et les rares Dougall avaient élu domicile sur l'île à leur tour. Du moment où les sternes avaient rejoint l'île aux Dames début mai et jusqu'au départ des derniers individus début août, la colonie a essuyé 2 attaques de visons d'Amérique, une dizaine de visites de « non-courtoisie » du faucon pèlerin, 4 du goéland marin et 3 du goéland brun. Le vison d'Amérique est sans conteste l'heureux détenteur du record morbide, avec pas moins de 59 oiseaux à son tableau de chasse. Les autres fauteurs de troubles ont tout de même prélevé au moins une sterne par passage, mais ils ont surtout causé de longs dérangements au sein de la colonie. Les sternes pierregarin ont été les plus touchées par ces dérangements. Ainsi, alors que 60 couples s'étaient installés début juin, il n'en restait plus qu'une dizaine un mois plus tard. Au final, moins d'une dizaine de jeunes ont réussi à prendre leur envol. Les sternes de Dougall se trouvaient au milieu du passage du vison d'Amérique. Parmi les 57 nids occupés recensés lors du comptage du 8 juin, moins d'une vingtaine de jeunes ont pu décoller vers les zones d'hivernage accompagnés de leurs parents. Les sternes caugek ont été les moins touchées et avec environ 800 couples formaient le noyau de la colonie. Les premières éclosions ayant eu lieu le 11 juin, les premières ailes se sont agitées le 8 juillet. Une production de 0,5 jeune par couple a été observée.

L'île de la Colombière est connue pour être un site plus tardif pour la nidification des sternes. Elle a cependant accueilli, elle aussi à la mi-mai, les premières parades de sternes caugek et pierregarin. Mais c'est à partir du 26 mai qu'une centaine de pierregarin accompagnée d'une soixantaine de caugek ont commencé à s'installer. Dans la nuit du 3 au 4 juin, un renard a fait une incursion dans la colonie et a tué 3 sternes avec pour conséquence l'abandon des premières pontes livrées à l'appétit des autres oiseaux de l'île (goéland, corneilles...). Il s'agit sans doute d'un seul renard qui aurait compris comment passer à pied sec lors des épisodes de grandes marées et ce, malgré le dépôt d'un répulsif olfactif autour de l'île (d'autres solutions sont en cours de réflexion avec l'ONCFS). Suite à cet épisode, 50 couples de sternes pierregarin sont revenues nicher sur la Colombière à la fin du mois de juin. Malheureusement, le 7 juillet, une femelle immature de faucon pèlerin fait désertir complètement la colonie de sternes. Il y avait en tout 70 pontes de sternes pierregarin et une ponte de Dougall !

Les sternes qui avaient décidé cette année de se rendre à l'île aux Moutons ont eu droit à des vacances de luxe ! Même si les sternes de Dougall n'ont pas été de la partie, les sternes pierregarin et caugek étaient nombreuses à nicher sur l'île, mais aussi sur l'îlot adjacent, Enez ar Razed. Lors du comptage du 31 mai, 695 pontes de sternes caugek et 67 pontes de pierregarin avaient été recensées autour du phare, ainsi que 101 pontes de caugek sur « l'île aux rats », en breton. Au final, ce sont approximativement 1000 couples de caugek et une centaine de couples de pierregarin qui ont mené à l'envol respectivement environ 1200 et 100 jeunes. Pour l'anecdote, fin juillet, les jeunes caugek nées sur l'île aux Moutons sont passées à travers le grillage, installé pour leur tranquillité, et sont parties rejoindre à la nage les autres caugek de Enez ar Razed, sous le regard médusé des vacanciers et des baigneurs !

Les données « sternes » sont en cours de compilation à l'échelle du programme LIFE Dougall mais aussi pour l'Observatoire des sternes de Bretagne (s'inscrivant dans le cadre du projet d'Observatoire régional des oiseaux marins [OROM]) qui synthétise chaque année les actions menées pour la conservation des sternes et les résultats de leur reproduction. Il manque encore quelques sites pour effectuer un bilan global, mais à l'heure actuelle et à l'image des sites du LIFE Dougall, il est certain que 2008 n'aura pas été une année propice pour les sternes !

Marie Capoulade, Brigitte Carnot, Yann Jacob et Yannick Coulomb,
Salariés pour le LIFE Dougall





© R. Lussac - Bretagne Vivante

Mieux faire connaître les sternes à travers les animations à l'école des sternes...

« Comment sensibiliser les usagers du Golfe du Morbihan à la protection des colonies de sternes ? Pas si simple quand on sait que la plupart des bateaux, planches à voiles et kayaks, qui y circulent appartiennent à des particuliers qui ne sont liés à aucune organisation. C'est pourquoi en plus des animations destinées aux clubs de voile ou de kayak, je me suis adressé aux écoles locales. La cible s'est révélée excellente, la plupart de ces enfants ayant l'occasion de naviguer dans le Golfe avec leur famille ou leurs amis.

Ainsi, pendant l'année scolaire 2007-2008, quatre classes des écoles de Baden, Locmariaquer et Larmor Baden, ont participé à un projet sur les sternes. Le démarrage fut rapide puisque, dès la mi-septembre, les élèves ont appris à reconnaître goélands, mouettes et sternes sur les bords du Golfe à Larmor Baden, certains ayant même eu la chance d'observer la rare sterne de Dougall. Un mois plus tard, je leur exposais en classe l'histoire des sternes dans le Golfe et les difficultés qu'elles rencontrent. Dans les mois qui suivirent, les élèves se mirent à préparer une exposition sur les sternes pour sensibiliser le public à leur protection. L'exposition fut présentée à Séné en avril et en juin à Larmor Baden, à l'occasion de la projection du film de Alain Bougrain-Dubourg. Ce fut vraiment un grand plaisir de voir les enfants d'un établissement découvrir le travail réalisé par ceux des autres écoles pour un même but.

En 2008-2009, c'est avec les 6 classes de 6^{ème} du collège d'Arradon (principal port de plaisance du Golfe), qu'un projet est en cour de réalisation.

Jean David,
Animateur autour
du Golfe du Morbihan

Les animations « sternes de Dougall » au château du Taureau

Des animations nature, organisées dans le cadre du programme LIFE Dougall, se sont déroulées en baie de Morlaix, durant la saison estivale 2008. Au départ de Carantec ainsi que de Plougasnou, cette activité s'est réalisée à partir du point de vue du château du Taureau.

Ce cadre magnifique, tant apprécié des visiteurs que des animateurs, a été propice à la découverte et à la reconnaissance des différentes espèces d'oiseaux marins. Après une rapide présentation des espèces rencontrées le temps de la traversée, les animations ornithologiques se sont déroulées depuis la terrasse nord du château.

« Le site offrant un panorama privilégié sur l'île aux Dames, j'ai pu faire partager mon intérêt pour l'avifaune à travers des observations à la longue vue, tout en allant à la rencontre des spectateurs. Différents supports m'ont également permis d'appréhender les enjeux et les problématiques de préservation des sternes en Bretagne (dérangements humains, prédateurs divers, importance de la sensibilisation...). J'ai véritablement ressenti cet échange avec le public comme un moyen de valoriser la conservation des oiseaux marins, tout en impliquant dans cette démarche de protection. Bien que la majorité des visiteurs n'habitent pas la région immédiate, cette approche de sensibilisation a permis, selon moi, de leur faire passer un agréable moment, et d'accroître leur curiosité envers les enjeux des programmes de conservation existants à l'échelle locale. »

Florent Segalen,
Animateur
en baie de Morlaix

La sterne de Dougall

Identifiée en Écosse en 1812, elle est découverte en France dès 1824, en baie de Morlaix, dans le Finistère Nord. La sterne de Dougall, ou *Sterna dougallii*, est l'un des oiseaux de mer dont la distribution géographique mondiale est la plus cosmopolite. Dans l'Atlantique Nord, elle se reproduit sur la côte nord-est des États-Unis et en Europe, principalement aux Açores, dans les îles Britanniques et en France.

Migratrice, comme la sterne caugek et la sterne pierregarin que l'on voit aussi en Bretagne, elle parcourt chaque année 8 000 km vers le sud pour passer l'hiver dans le Golfe de Guinée. Elle revient nicher l'été en Europe de l'Ouest.

La sterne de Dougall est aujourd'hui l'un des oiseaux de mer les plus rares d'Europe et bénéficie du statut d'espèce protégée.

Révélation

Depuis 1996, on constate une lente érosion des effectifs de la colonie de l'île aux Dames. Des problèmes lors de l'hivernage sur le littoral africain ne sont pas à exclure. C'est sur les plages du Ghana que des ornithologues britanniques ont découvert des enfants qui chassaient les sternes pour les revendre ensuite. Comble de l'horreur pour les scientifiques : celles qui portaient des bagues avaient une plus-value garantie ! Un programme éducatif a été mis en place avec le gouvernement ghanéen mais les espoirs de résultats sont maigres tant que la misère perdure dans le pays.

Cependant, la pression de piégeage exercée ne suffit plus à garantir une nidification sereine pour les sternes. D'autres moyens de contrôle du vison d'Amérique et de protection des sternes sont à l'étude.

Un autre prédateur redoutable des oiseaux marins est le faucon pèlerin. Alors qu'il avait disparu des côtes bretonnes dans les années 60 - à cause de l'utilisation intempestive de pesticides -, il est de retour dans la région depuis quelques années. Aujourd'hui strictement protégé, il est alors hors de question de porter atteinte à cette espèce pour protéger les sternes. Selon les naturalistes, la seule solution est alors de « laisser faire la nature et la compétition interspécifique ».

Une nécessaire sensibilisation

Mais contrôler les prédateurs ne suffit pas à maintenir les colonies de sternes : d'autres dérangements, anthropiques cette fois, nuisent tout autant à la tranquillité des oiseaux. « Les pêcheurs amateurs de crevettes, les vacanciers en mal de bronzage, les véliplanistes fatigués, les touristes plaisanciers désœuvrés, mais aussi les avions en rase-motte, sont autant de sources d'inquiétude !, énumère Gaëlle Quemmerais-Amice. Outre le gardiennage sur les sites du LIFE, nous mettons tout en œuvre pour informer le public grâce à des plaquettes informatives et à la diffusion d'un film sur l'espèce. » Ce documentaire, dont la réalisation a été confiée à Allain Bougrain-Dubourg, a été tourné en 2006 et 2007 et sert de support à des actions de sensibilisation dans toute la Bretagne. À mi-chemin entre l'outil d'étude scientifique, de gestion des prédateurs et le vecteur de communication, une caméra de vidéo-surveillance a également été installée sur l'île aux Dames. Elle retransmet des images qui sont diffusées en direct au Musée maritime de Carantec (proche de l'île) et sur le site Internet dédié à la sterne de Dougall (www.life-sterne-dougall.org). ■

Interview

Yann Jacob :

« Il faudrait intensifier le piégeage de visons d'Amérique ! »

Yann Jacob est garde-animateur de l'unique colonie de sternes de Dougall en Bretagne, située sur l'île aux Dames, dans le Finistère Nord. Salarié de l'association Bretagne Vivante, il passe toutes ses journées à étudier, surveiller, protéger les sternes de la réserve.

Comment expliquer que l'île aux Dames héberge la dernière colonie de sternes de Dougall de France ?

Ce n'est certainement pas un hasard ! La première raison est sans aucun doute liée à l'activité d'Ewen de Kergariou - conservateur de la réserve ornithologique entre 1977 et 2007 -, aidé de Michel Querné. Tous deux ont été présents lors de chaque saison de reproduction pour limiter la prolifération des goélands argentés sur l'île aux Dames. Leur acharnement a été si efficace que les sternes, qui avaient déserté les lieux dans les années 70, se sont réinstallées dès 1982.

Un autre point fort est le gardiennage intensif effectué par des bénévoles de l'association : une présence quotidienne en mer entre le 1^{er} mai et le 31 août depuis 1989. Cette surveillance évite de nombreux dérangements de la colonie par les vacanciers, pêcheurs ou autres véliplanistes.

Enfin, nous luttons activement contre le vison d'Amérique.

En quoi le vison d'Amérique est-il si dangereux pour les sternes ?

Le vison d'Amérique est une espèce semi-aquatique capable de nager jusqu'à 2 km en mer ! Il peut donc rejoindre facilement de nombreux îlots marins, et faire des ravages sur de nombreuses colonies d'oiseaux de mer. Il s'attaque aux œufs, aux poussins, mais aussi aux adultes. En outre, ce prédateur a une technique de chasse très spécifique : il a un réflexe de carnage ! Tant qu'il y a de l'animation autour de lui, il tue.

Récemment encore, sur l'île aux Dames, en un seul passage, un individu a blessé et tué une quarantaine de sternes dont 21 sternes de Dougall. Au total, c'est un tiers des couples reproducteurs français qui ont été anéantis.

Comment protégez-vous les oiseaux contre cette espèce ?

Le piégeage du vison est une activité majeure pour la conservation des sternes, puisqu'il est devenu, en quinze ans, la principale menace de la colonie. Dans le cadre du programme LIFE, nous piégeons le vison d'Amérique sur la côte, avec des cages spéciales, pendant leur période de reproduction, c'est-à-dire de la mi-février jusqu'à fin avril. Puis nous passons au piégeage sur les îlots marins à partir du mois de mai, période de reproduction des sternes. Cette pratique est très contraignante puisque les pièges doivent être relevés chaque jour, dimanche et jours fériés compris !

Pourquoi le vison d'Amérique ne s'attaquait-il pas aux sternes auparavant ?

Tout simplement parce qu'il n'existait pas dans la nature bretonne ! Le vison d'Amérique est une espèce introduite. Et la 1^{re} attaque de vison d'Amérique date de 1991. Les élevages de vison d'Amérique sont apparus en France dans les années 20. Au milieu du XX^e, la moitié des peaux françaises étaient produites en Bretagne. Mais dans les années 80, la profession a connu une grosse crise de la fourrure. Des élevages ont été restructurés, d'autres ont fermé. Des milliers d'animaux ont été relâchés dans la nature ou se sont échappés. Depuis, le vison s'est vraiment implanté en Bretagne et gagne aujourd'hui vers le sud-ouest.

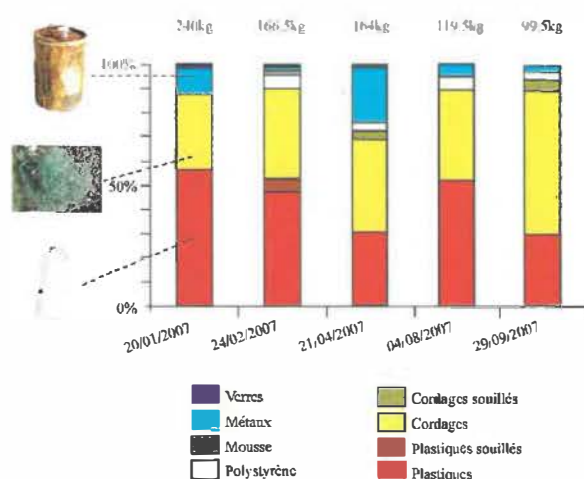
Il exploite une niche qui était vide jusqu'à présent. Les espèces telles que les sternes ou le vison d'Europe n'ont pas eu le temps, en terme d'évolution, de s'adapter à ce nouveau prédateur. L'introduction de ce mustélidé a déstabilisé le fragile équilibre de l'écosystème.





Arnaud Botquelen,
Président de l'association Ar Viltansou,
Adhérent à Bretagne Vivante

Tout ceux qui se sentent concernés par le problème « déchets » peuvent contribuer au respect de la nature en participant à des nettoyages de plages, de sentiers côtiers, d'abers, etc. En association ou individuellement, avec une bonne paire de gants, des bottes et des vêtements qui ne craignent rien : en route pour la récolte des déchets ! 🟡



N°16 2008

La tempête de Pâques

ou la tempête Johanna : explication du phénomène

Jean Marie Cariolet,

Docteur au laboratoire GEOMER (UMR CNRS 6554-LETG) - IUEM Brest

Matthieu Fortin,

Chargé de mission à Bretagne Vivante

Le 10 mars 2008, la tempête Johanna a traversé la Bretagne. Cet événement a engendré sur les côtes un impact et des dégâts d'une ampleur rare. La conjonction d'une marée de vive-eau avec une tempête explique l'importance des dégâts recensés sur le littoral breton : recul du trait de côte sur de nombreux sites, nombreux cas de submersion de côtes basses. Enfin, phénomène rare, les côtes nord et sud ont été impactées avec la même violence au cours de cet épisode. Certains îlots du réseau des réserves de Bretagne Vivante sont constitués de formes géomorphologiques fragiles (accumulation sédimentaire, côte basse à microfalaises...). De nombreuses modifications de structures ont pu être observées à cette occasion sur ces sites. Après une explication générale du phénomène, nous proposons d'établir une revue, du nord vers le sud, des modifications de formes sur ces sites.

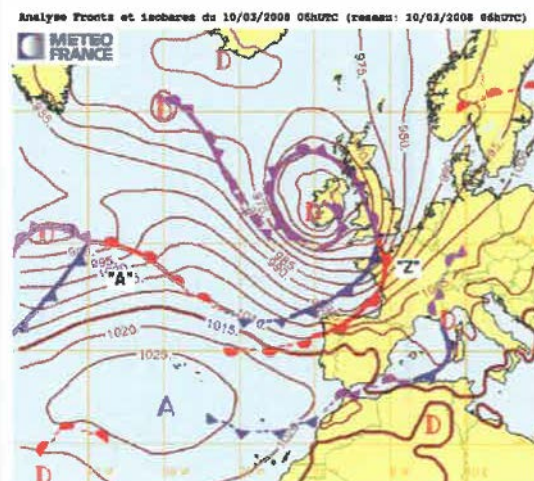
Conditions climatiques

La dépression, à l'origine de la tempête Johanna, a pris naissance au niveau du Groenland le 5 mars 2008. Elle se creuse rapidement et aborde les côtes européennes par l'ouest, au niveau de l'Islande. Entre le 8 et le 9 mars, le centre dépressionnaire passe ainsi de 975 hPa à 965 hPa.

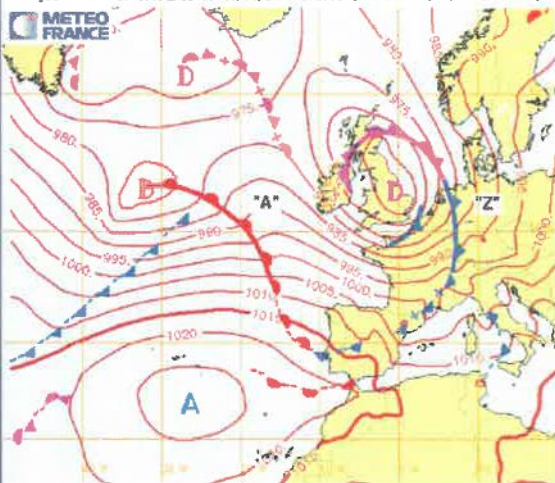
Au matin du 10 mars, le centre dépressionnaire aborde la pointe du Kerry avec des pressions moyennes de 950 hPa.

Sur la figure ci-contre, on remarque que les courbes de pressions sont très proches. L'isobare au sud de la Bretagne est de 980 hPa, le gradient de pression est alors de 30 hPa pour seulement 650 kilomètres de distances. On note au même moment le passage d'un front chaud puis d'un front froid sur l'ensemble de la Bretagne. Cette situation se traduit concrètement par des vents forts de secteurs W et SW sur la côte méridionale de la Bretagne.

Carte des fronts et pressions sur l'Atlantique Nord, le 10 mars 2008 à 08h00, heure locale (source Météo France).



Analyse fronts et isobares du 10/03/2008 18hUTC (coteau: 10/03/2008 18hUTC)



Carte des fronts et pressions sur l'Atlantique Nord, le 10 mars 2008 à 20h00, heure locale (source Météo France).



Enregistrement des hauteurs de vagues à la bouée des Pierres Noires pour la période du 07 au 15 mars 2008 (source Prévimer : www.previmier.org).

Au soir du même jour, le centre de la dépression s'est déplacé au sud est de l'Angleterre et malgré son passage sur l'Irlande et l'Angleterre, n'a pas diminuée en intensité (voir figure ci-dessus, gauche). On remarque le passage d'un nouveau front froid sur les côtes de la Manche. Cette situation se traduit par des vents toujours violents mais orientés maintenant au secteur NW.

Conditions de marées et de mer

Les marées du 10 mars correspondent aux marées d'équinoxes de printemps. À Brest, port de référence, la marée haute du matin est prévue à 06h39 avec un coefficient de 106. La marée du soir est à 18h54 avec un coefficient annoncé de 104.

Les hauteurs de vagues enregistrées par la bouée des Pierres Noires au sud de l'archipel de Molène (voir figure ci-dessus, droite) indiquent une houle moyenne de 3 à 4 mètres les jours précédents. Elle se creuse rapidement dans la nuit du 9 au 10 mars pour donner des hauteurs jusqu'à 12 mètres dans l'après midi du 10.

Bilan

Les conditions météo-marines observées ne sont pas exceptionnelles en comparaison de l'ampleur des impacts observés sur le littoral. Les enregistrements des vents (155 km/h à la pointe du Raz, 137km/h à Belle-Île...) et la hauteur des vagues (14 mètres dans

l'archipel de Molène...) ne traduisent pas un caractère exceptionnel mais plutôt une forte tempête de fin d'hiver. L'occurrence de ces conditions est, selon Météo France, d'un à deux épisodes annuels. Le 9 décembre 2007 on a, par exemple, enregistré à l'ouest de la Bretagne des vents moyens de 140 km/h et 10 à 15 mètres de houles, sans que cela ne provoque de tels dégâts... le coefficient de marée était alors de 70.

L'ampleur de l'évènement et des dégâts occasionnés est due à la conjonction de deux phénomènes indépendants. Le premier, de nature astronomique, concerne la marée. Elle engendre, selon les coefficients, des hauteurs d'eau à la côte variables et parfois importantes comme ici en cas de fort coefficient. Le second, de nature météorologique, s'exprime par le vent, la pression atmosphérique et la houle... Les épisodes météo-marins, appelés onde de tempête, génèrent une élévation soudaine et temporaire du niveau marin. Ce phénomène est lié à une baisse des pressions atmosphériques, qui entraîne un soulèvement de la masse océanique (une baisse de pression de 1hPa entraîne une élévation du niveau marin de 1 cm), et à l'action des vents d'afflux qui poussent la masse d'eau vers la côte. On parle alors de surcote marine. L'action des houles déferlantes génère également une augmentation du plan d'eau à la côte.

Dans le cas de la tempête du 10 mars, c'est donc la conjonction rare entre pleine mer de vive eau et

onde de tempête qui a engendré un niveau d'eau exceptionnel générant un recul du trait de côte sur de nombreux littoraux meubles de Bretagne et des inondations par la mer de nombreuses côtes basses. Enfin, un troisième phénomène qui est à prendre en considération est l'état des stocks sédimentaires avant le passage de la tempête. Les sites déficitaires en sédiment sont en effet plus fragiles lors de ce type d'évènement.

Un épisode comparable est la tempête d'octobre 1989 qui avait alors entraîné de nombreuses inondations et dégâts matériels par submersion sur les côtes basses. Elle était cependant localisée à la pointe de la Bretagne et n'avait exprimée sa violence qu'au cours d'une seule marée.

Le second caractère remarquable est le nombre et la diversité des sites touchés au nord comme au sud et ceci au cours de deux marées successives :

- La **marée du matin** a majoritairement touché des secteurs situés sur la côte sud de la Bretagne. La majorité de ces sites sont orientés au sud est, ce qui est relativement rare.

Il a été possible de décrire, à partir d'enregistrements, une modification rapide des conditions météorologiques au moment de la marée haute du matin :

La pression atmosphérique chute rapidement jusqu'à 975 hPa, le vent forcé et les houles changent brusquement de direction, passant très rapidement d'un secteur WNW à un secteur SW. Les vents qui

étaient de secteur SW passent rapidement au secteur W. Plus tard, la pression atmosphérique remonte progressivement et le vent passe au secteur NW.

C'est à ce moment que des sites tels que Gâvres ou Larmor-Plage (Morbihan) orientés au sud-est, ont été inondés. C'est aussi par ce biais que la houle a pu entrer dans le golfe du Morbihan, causant des dégâts sur des côtes habituellement protégées.

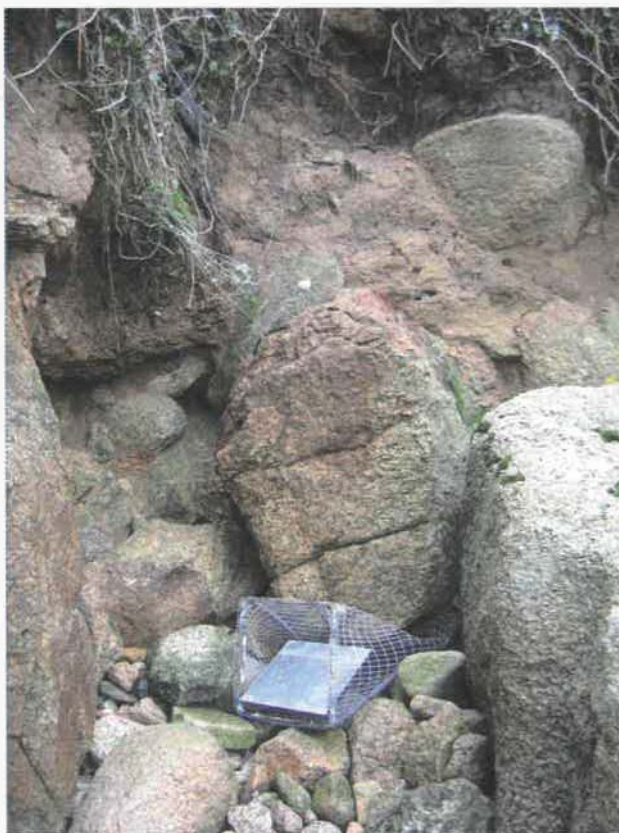
- Les sites inondés durant la **marée haute du soir** sont situés pour la plupart sur la côte nord de la Bretagne et orientés sur des secteurs W à NW. La région du Trégor a été fortement touchée, avec de nombreux cas d'inondation, voire de véritable « raz de marée » comme à Tredrez-Locquémeau (Côtes d'Armor) où les «bateaux passaient au milieu des maisons et au dessus de la route en flottant» (témoignage recueilli sur place). La laisse de mer mesurée sur ce site, où le cordon de galets a été véritablement submergé, se situe à environ 6,5 mètres d'altitude. Notons en comparaison que le niveau d'occurrence centennal prévu par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) sur ce secteur est de 5,5 m NTF, soit 1 mètre en dessous.

C'est bien la synergie de plusieurs phénomènes, indépendants entre eux, qui donne son ampleur à la tempête Johanna. L'occurrence calculée de tels événements est plutôt au-delà du siècle. De la même manière, de mémoire humaine, les hauteurs d'eau mesurées dans le golfe du Morbihan n'avaient pas été atteintes depuis le début des années 1930.

Impact sur les sites insulaires de Bretagne Vivante

Îlots de la baie de Morlaix

Le secteur de la baie de Morlaix a été touché par la marée du soir. L'évolution brutale du trait de côte a surtout été importante sur le littoral continental à l'est de la baie et notamment sur les communes de Plougasnou et Plouezoc'h, mais aussi



© Y. Jacob, Bretagne Vivante - 2008

Cage piège pour la lutte contre le vison d'Amérique sous un éboulis de falaise.

sur l'île Sterec. En revanche, les îlots de la réserve ont en apparence subi peu de transformations majeures.

Parmi les signes les plus visibles, la végétation des versants exposés au nord-ouest est celle qui a le plus souffert des aspersions marines. Les premiers nids de grands cormorans construits sur l'île aux Dames et l'île Verte en février ont pour la plupart été détruits ; les oiseaux se sont réinstallés par la suite dans l'est de l'île verte et sur les plus hauts rochers de Rikard. Le panneau signalant l'île Vezoul installé en 1977 a été arraché tandis que 23 des 28 pièges à visons disposés sur le littoral trégorois et de l'île Callot ont été emportés par la mer ou ensevelis sous les rochers ou des pans de falaises.

Îles de Trévoc'h (Région des Abers)

Plusieurs visites réalisées par le conservateur de la réserve avant et après la tempête ont permis d'établir le bilan des impacts. La partie sud de l'îlot de Trévoc'h Vras a fortement souffert des houles. Le trait de côte a reculé de manière spectaculaire jusqu'à 5 mètres. Le plateau central de l'île a subi une érosion accélérée avec exportation du matériel mobilisable et réduction importante des surfaces végétali-

sées. Enfin la tempête a quasiment achevé la destruction de la ruine de la ferme présente sur le sommet de l'îlot. Seuls quelques nids de la colonie de grand cormoran ont été épargnés. Au moins une ponte a été observée à la fin du mois de mars contre environ 50 nids construits observés avant la tempête.

Réserve naturelle de la Mer d'Iroise

Depuis 2002, les îlots de la Réserve naturelle font l'objet d'études de la dynamique morphosédimentaire. Ces études sont dirigées par des géomorphologues de l'Université de Bretagne Occidentale. (voir *Penn ar Bed* n°199/200.). Ce sont les sites du réseau des réserves pour lequel nous disposons des connaissances les plus avancées. La tempête du 10 mars a occasionné une campagne d'échantillonnage comparative au mois d'avril 2008, afin de mesurer précisément les impacts morphologiques sur les îlots de Trielen, d'Enez ar C'hrizienn et de Banneg. Les sites ont principalement été impactés lors de la marée haute du soir. Plusieurs types d'impacts ont été relevés :

Le stock sédimentaire des plages a subi de profondes modifications et déplacements du nord et de l'est



Anse de Porz Gwen sur Trevoc'h Vraz, le 22 février 2008, puis le 27 mars 2008.



Plateau centrale de Trevoc'h Vraz et ruine de la ferme, le 22 février 2008, puis le 27 mars 2008.

vers le sud et l'ouest. Ainsi, sur l'îlot de Enez ar Chrizienn, 5000 m³ de sédiments ont été mis en mouvement, créant de nouveaux dépôts de sables et galets sur une épaisseur de 2 mètres.

Les falaises meubles ont enregistré un recul important. On note par exemple sur Enez ar C'hrizienn un recul de 16 mètres de la falaise au nord (et de 27 mètres depuis 2005). À Trielen, le recul enregistré est moins flagrant même si la falaise au nord ouest de l'île recule de 2 mètres en moyenne sur près de 200 mètres.

Sur l'îlot de Banneg, l'objectif principal de la campagne 2008 était la comparaison avec l'état de références réalisé en 2005 et notamment de mesurer la mise en mouvement des blocs cyclopéens présents sur l'îlot. Des mesures précises ont permis d'évaluer la partie de l'îlot qui a été submergé au

cours de la tempête et notamment aux abords de la maison. Le flux d'eau s'est écoulé par la gorge située au centre de l'île débouchant dans l'anse abritée à l'est de l'île. Le flux tumultueux engendré a totalement remanié la plage creusant jusqu'au substrat rocheux à 2 mètres de profondeurs.

Le relevé précis des amas de blocs a permis d'établir que plusieurs centaines d'entre eux ont été soit arrachés aux falaises soit mobilisés sur le plateau central de l'île. Le plus gros bloc déplacé se trouve à l'extrême sud. Il pèse 42 tonnes pour 13,5 m³. Il a été arraché à 8 m de haut (soit 4 m au-dessus du niveau des plus hautes mers), s'est retourné et a atterri 7 m plus loin en heurtant au préalable une énorme tête de roche qu'il a fendue en plusieurs blocs gigantesques, préparant ainsi le travail de la prochaine très grosse tempête qui ne

manquera pas un jour de toucher Banneg...

Réserve naturelle de Saint-Nicolas-des-Glénan

Plusieurs îlots de l'archipel des Glénan sont concernés par le statut de Réserve nationale. L'argument principal au classement est la présence du Narcisse des Glénan (sous-espèce endémique). Les sites concernés sont principalement des îles basses.

L'îlot du Veau, situé dans le périmètre de protection de la réserve, est constitué d'une accumulation sableuse sur un socle rocheux bas. La tempête a fortement érodé les sols présents mettant à nu la roche au nord de l'îlot. Un secteur de dune a totalement disparu et, avec lui, une petite station du narcisse.

L'île principale, Saint-Nicolas, a été impactée au cours des deux



Cordon de galets au pied de l'amer au Petit Veizit en 2007 (à gauche), puis en 2008 (à droite).

marées du 10 mars engendrant des dégâts importants. La marée du matin a mis à mal la côte et la grève au sud est de l'île. Le travail de restauration et de reconquête de la dune (plantation, mis en défends...) entamé il y'a maintenant 2 ans a été anéanti puisque le trait de côte a reculé à un niveau antérieur au début des travaux. Au nord, la marée du soir a causé un recul de la dune de 4 mètres emportant avec elle l'ensemble des ganivelles posées pour la fixation de celle-ci créant ainsi une falaise dunaire de 2.5 mètres de haut. À l'ouest de l'île, le cordon de galet au pied de la pointe Saint Nicolas a fortement été remanié et a reculé nettement sur la pointe.

Hormis la dimension environnementale, les archéologues en charge du suivi de la réserve regrettent le recul aussi brutal du trait de côte sur la partie nord. Il entraîne ainsi la perte importante de sols non encore fouillés et de matériels archéologiques.

La tempête n'a cependant pas occasionné que « des dégâts ». Le remaniement du cordon de galets à la pointe Saint-Nicolas a relancé la dynamique au sein des habitats de végétation de haut de plage et la station de choux marins a connu un regain important au cours de la saison 2008.

Îlots de l'archipel de Houat

Les îlots de l'archipel de Houat sont principalement constitués de formes rocheuses avec falaises. Les

îlots n'ont pas subi en apparence de transformation majeure.

On note cependant, sur l'Île aux Chevaux, l'érosion accélérée du front de taille de la falaise meuble en haut de plage. Celle-ci, orientée au sud est, a perdu quelques dizaines de centimètres et présente un front de taille rajeuni. Glazig, au nord de Houat, est un îlot rocheux. Un sol végétalisé et dégradé existe encore dans la partie centrale de cet îlot. Sa localisation en fait l'un des plus exposés aux tempêtes et houles dans l'archipel. La tempête du 10 mars a provoqué une érosion accélérée des sols encore présents et fortement restreint le développement de la végétation au cours de la saison 2008.

Petit Veizit (golfe du Morbihan)

Le Petit Veizit est un îlot situé à l'entrée du golfe du Morbihan. Il porte une tour pyramidale blanche, amer remarquable utilisé pour la navigation en alignement pour entrer dans le golfe. Il est de forme allongé mesurant 150 mètres par 30 et orienté ouest sud ouest – est nord est. Il est constitué de deux socles rocheux (un à l'ouest, l'autre à l'est), chacun surmonté par un plateau végétalisé. Ces deux socles sont reliés au sud par un cordon de galet permettant la formation d'accumulation de sol en arrière ainsi que d'une petite lagune alimentée en eau de mer par l'estran nord. Seule la marée du matin a touché le site. La houle, d'orientation peu

habituelle, est entrée directement dans le golfe du Morbihan rencontrant comme premier obstacle le Petit Veizit. Le niveau extrême du plan d'eau a entraîné la submersion partielle de l'îlot le réduisant au sommet des deux plateaux isolés par la mer. Des laisses de mer y ont été observées, déposées de manière concentrique. Le cordon de galets au sud a reculé de 4 à 5 mètres pour arriver au pied de l'amer. Il s'est effondré partiellement envahissant ainsi la lagune et les habitats du centre de l'îlot. Les microfalaises ont, par le même mécanisme de la houle, été fortement érodés. Les habitats de végétation du haut d'estran ont souffert et les soudes maritimes ont, par endroit, disparu.

Îlot de Meaban

L'îlot de Meaban est situé à l'extérieur du golfe du Morbihan devant Locmariaquer. C'est un îlot orienté sud ouest – nord ouest. Il est de forme allongée mesurant au maximum 320 mètres. Il est constitué de deux lentilles reliées entre elles par un petit isthme de 3 mètres de large. La majorité du trait de côte est constitué de falaises friables de un à une dizaine de mètres, mélange de terre et de roches dégradées. Les effets de la houle lors de la marée du matin ont provoqué une érosion importante et l'effondrement de blocs de la falaise. Un éperon de plusieurs mètres cubes de roches et sols, déjà isolé de l'îlot s'est effondré au bas

de la falaise à l'est de la plage sud. L'isthme fragilisé et en repli depuis plusieurs années n'a, en revanche, pas subi de dégâts spectaculaires.

Hormis les modifications physiques observées sur les sites, la tempête a pu avoir une influence sur la végétation ou l'avifaune présente. Il est cependant difficile d'évaluer l'ampleur exacte des impacts sur les habitats de végétations. La majorité des sites a subi une érosion accélérée, recul du trait de côte, mise à nu de la roche mère... Ces phénomènes se traduisent par la perte pure et simple des sols et des habitats concernés. Nous avons aussi exposé la disparition d'une station de Narcisse des Glénan sur un îlot de l'archipel. La remise en mouvement des sédiments peut, en revanche, avoir dans certains cas un effet positif générant une dynamique appréciée des espèces pionnières comme celles des cortèges des hauts de plages. La submersion prolongée de parties terrestres habituellement atteintes uniquement par les embruns a pu modifier le développement de certaines espèces. Un suivi plus poussé sera donc nécessaire pour décrire l'impact réel, même si la disparition définitive de surfaces végétalisées constitue en certains cas une perte irréversible.

Les oiseaux de mer fréquentant ces sites, en revanche, n'ont subi en apparence que « peu d'impacts ». Au début du mois mars, seules les espèces précoces comme les cormorans sont déjà présentes sur les sites de reproduction. Ainsi, la majorité de ces oiseaux est à cette époque déjà appareillée et construit les nids ou commence à pondre. La tempête a détruit la quasi-totalité des nids déjà construits sur les sites suivis. Sur l'îlot de Roch Hir, archipel de Molène, une colonie d'environ 130 couples de grand cormoran niche annuellement. Le 13 mars, seuls 3 nids abrités sont encore actifs. Le bilan de la saison indique, malgré tout, la reproduction menée avec succès de 127 couples dont la majorité ont reconstruit ou répondu après la tempête. De la même manière, à l'Île aux Chevaux, les nids déjà construits des cormorans huppés ont été presque totalement décimés. Malgré l'abandon précoce de quelques individus, la majorité des couples ont rapidement recons-



Cormorant huppé à l'Île aux Chevaux.

truit. À la fin du mois d'avril, 140 couples environ étaient actifs dans la colonie.

La tempête a donc eu comme effet principal, après un premier échec, de synchroniser la reproduction habituellement très étalée dans le temps pour ces espèces, sans hypothéquer pour autant le succès possible de la colonie. Les autres espèces d'installation plus tardive n'ont apparemment pas subi d'impact. Il sera nécessaire néanmoins d'étudier avec plus de détail l'ensemble de la saison de reproduction pour établir un bilan précis.

« Conclusion »

La tempête Johanna, conjonction de plusieurs phénomènes, s'est exprimée de manière violente sur le littoral breton entraînant localement des dégâts d'une ampleur rare. Sur les sites protégés insulaires gérés par Bretagne Vivante, nous avons pu observer de nombreuses évolutions et principalement des formes géomorphologiques, érosion accélérée des sols, recul brutal et significatif du trait de côte, submersion partielle de sites...

Dans un contexte où l'on observe plutôt une tendance à la

régression de certains sites terrestres et à la dégradation des habitats, ces évolutions, toutes naturelles, amènent à s'interroger. Quel est l'avenir, à l'instar de Trevoc'h, des sites les plus fragiles ? Quid des enjeux de conservation qu'ils représentent actuellement ?

Il semble opportun pour alimenter cette réflexion de se doter déjà des outils de compréhension et d'observation simples (suivi photographique par exemple...) qui permettront, en complément de certains travaux complexes entrepris comme sur les Réserves naturelles d'Iroise et de Saint-Nicolas-des-Glénan, de décrire de manière globale les tendances et d'envisager les évolutions au long terme des formes physiques constitutives de nos îlots bretons. ■

Nous remercions pour leurs observations et leurs remarques, Gérard Auffret (conservateur des îlots de Trevoc'h), Bernard Cadiou (chargé de mission à Bretagne Vivante-SEPNB), Nathalie Deliou (garde de la Réserve Naturelle de Saint-Nicolas-des-Glénan), Bernard Fichaut (géomorphologue à l'UBO), Yann Jacob (garde animateur des îlots de la Baie de Morlaix) !

© M. Fortin, Bretagne Vivante.

Les revues de Bretagne Vivante-SEPNB

Bretagne Vivante - Penn ar Bed - L'Hermine Vagabonde



Bretagne Vivante

• Revue semestrielle
Actualité de l'environnement en Bretagne, la revue de l'association est envoyée gratuitement aux adhérents de Bretagne Vivante. Il est également possible d'acheter la revue au numéro.

PRIX PUBLIC AU NUMÉRO

3 €



L'Hermine Vagabonde

• Trimestriel Juniors
Des infos pour découvrir les secrets de la nature en Bretagne, des trucs pour aider à la préserver, et, dans chaque numéro : un superbe poster.

ABONNEMENT (4 NUMÉROS),
ABONNEMENT (8 NUMÉROS),
PRIX AU NUMÉRO

12,00 €

20,00 €

3,00 €

Le castor, les petites bêtes, les algues vertes, le saumon, la marée noire, le compostage, la découverte du Golfe du Morbihan, les sternes, le grand corbeau, l'énergie éolienne, Les mystères de la tourbière, l'araignée, bricolages utiles, salamandre et tritons, le lucane cerf-volant, le lierre, le renard, le mystère de la fleur jaune, les délices de l'automne, Sur la piste de la loutre, le soleil, SOS plantes en danger, les falaises du cap Sizun, Plantes sauvages, le phragmite aquatique, le requin pélerin, la pétarade pastorale, le goéland argenté, les arbres ça m'branchent



Penn ar Bed

• Bulletin trimestriel de fond sur la nature et l'environnement en Bretagne.

ABONNEMENT, PRIX PUBLIC

24,00 €

ABONNEMENT, PRIX ADHÉRENT

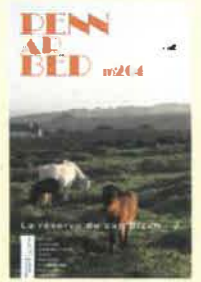
20,00 €

ETUDIANT, SANS EMPLOI

Série Bretagne vivante

PRIX AU NUMÉRO

201 Les oiseaux du Cap Sizun	pp 6,10 €	PA 4,90 €
199-200 Géomorphologie en Finistère	pp 12,20 €	PA 9,80 €
197-198 Les chauves-souris de Bretagne	pp 12,20 €	PA 9,80 €
193-194 Les oiseaux de la baie d'Audierne	pp 12,20 €	PA 9,80 €
190-191 Histoire naturelle de l'île de Groix	pp 12,20 €	PA 9,80 €
186 Les orchidées de Bretagne	pp 6,10 €	PA 4,90 €
184-185 Archipels et îlots de Bretagne	pp 12,20 €	PA 9,80 €
183 La RN de St Nicolas des Glénan	pp 6,10 €	PA 4,90 €
180-181 Le grand corbeau en Bretagne	pp 12,20 €	PA 9,80 €
176-177 L'homme et la nature à Belle-Île	pp 12,20 €	PA 9,80 €



Les livres Bretagne Vivante-SEPNB

et de ses partenaires



- La nature en bateau, tome 1, Manche et Atlantique

Collectif Bretagne Vivante-SEPNB, Ed. Tétras

PP 20,00 € PA 19,00 €

- Apprenez à observer la faune de Bretagne

Collectif Bretagne Vivante-SEPNB, Ed. Tétras

Des conseils, des astuces, pour réussir chaque saison, à voir des animaux sans les déranger

PP 20,00 € PA 19,00 €

- La Bretagne

Par F. de Beaulieu et al.

PP 38,00 € PA 36,10 €

- Bretagne sauvage

par F. de Beaulieu, Ed. Ouest-France

Découverte de plus de cent sites sauvages bretons, connus ou moins connus, illustrée par la foisonnante photothèque de Bretagne Vivante-SEPNB

PP 15,00 € PA 14,25 €

- Balades nature en Bretagne

Dakota Editions, en partenariat avec Bretagne vivante

PP 12,80 € PA 12,20 €

- Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine

par B. Cadiou, JM Pons et P. Yésou, Ed. Parthénope

Synthèse couvrant pratiquement tous les aspects de la nature bretonne et placée sous le signe de la protection.

PP 40,00 € PA 38,00 €

- Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne

par B. Cadiou

PP = 18 € PA = 17,10 €

- Zoom sur le goéland

par Yvon Le Gars

Le cinéaste Yvon Le Gars a synthétisé l'expérience accumulée au fil des tournages pour donner une belle synthèse sur le goéland argenté. Le livre est vivant, aussi personnel que rigoureux dans ses informations puisées aux meilleures sources.

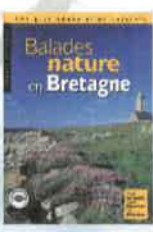
PP 11,00 € PA 10,45 €

- Les oiseaux ne sont pas tombés du ciel

par Jean Dorst, Ed. J.P. de Monza

Voyage dans le temps et dans l'espace à la découverte des oiseaux autour de la planète.

PP 23,00 € PA 22,00 €



Offrez-vous
une magnifique reproduction
d'un dessin de Philippe Pénicaud



**un guide illustré
des algues de Bretagne**

par André Rio



300 algues dessinées
avec leur structure
microscopique.
Un lexique avec
200 noms bretons.

**Vendu 5 €
au profit de
Bretagne Vivante**

CATALOGUE

PRIX PUBLIC=PP - PRIX ADHÉRENTS=PA - HORS FRAIS D'ENVOI (VOIR BON DE COMMANDE)
VALABLE 6 MOIS À PARTIR DE LA PARUTION DE CE NUMÉRO

• Les Albums Jeunesse

La Collection Patte à patte : une collection pour découvrir les particularités des animaux.

L'otarie, espiegle sirène ; Vers de terre, ami des jardins ; La souris, petite coquille ; Le faucon, habile chasseur ; La grenouille, parfaite acrobate ; Le manchot, drôle d'oiseau ; Le renard, rôdeur solitaire ; L'abeille, amie de fleurs ; La loutre, princesse des îles.
PP 9,50 € PA 9,00 €



- Petites bêtes de la maison

Léon Rogez, ill Anne Eydoux

Ed. Milan

PP 6,10 € PA 5,80 €

- Traces et empreintes

Frédéric Lisak, Catherine Fichaux

Ed. Milan

PP 6,10 € PA 5,80 €

Une collection pour apprendre à bricoler, cultiver, observer, comprendre et vivre la nature.

- Mon premier Copain des bois guide du petit trappeur

PP 14,95 € PA 14,20 €

- Copain des bois guide du petit trappeur

PP 23,85 € PA 22,65 €

- Copain des mers pour découvrir mers et océans

PP 23,85 € PA 22,65 €

- Copain des champs à la découverte de la campagne

PP 23,85 € PA 22,65 €

- Drôles de bêtes

PP 23,85 € PA 22,65 €



- Guide naturaliste, Pointe du Mont St-Michel à la Pointe du Raz

par M. Bournérias

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 23,00 € PA 21,85 €

- Guide naturaliste, de la Pointe du Raz à l'estuaire de la Loire

par M. Bournérias

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 23,00 € PA 21,85 €

- Connaître et reconnaître la faune littorale

par Y. Turquier, M. Loir

Ed. Ouest-France

PP 20,60 € PA 19,55 €

- Découvrir et comprendre le littoral

par P. Urvois et C. Jeanbon

Ed. Ouest-France

PP 12,00 € PA 11,40 €



- Guide panoramique des fleurs sauvages,

par J. D. Godet

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 23,00 € PA 21,85 €



- Guide des fleurs sauvages, (7° ed.)

par A. Fitter, R. Fitter et M. Barney

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 24,00 € PA 22,80 €



- Guide des graminées, carex, juncos et fougères.

Toutes les herbes d'Europe.

par A. Fitter, R. Fitter

PP 26,00 € PA 24,70 €



- Orchidées en presqu'île de Crozon

par P. et A. Ragot

Ed. Buissonnières

PP 10,00 €



- Les fleurs du bord de mer

par C. Lemoine

Ed. Ouest-France

PP 5,00 € PA 4,75 €



- Guide fougères, mousses et lichens d'Europe,

par H.M. Jahns

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 26,00 € PA 24,70 €



- Guide des arbres et arbustes d'Europe

par A. Quartier et P. Bauer-Bovet

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 23,00 € PA 21,85 €



- Patrimoine naturel de Bretagne

collectif

Ed. Ouest-France

PP 18,00 € PA 17,10 €



- Guide complet des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord,

par L. Higgins, B. Hargreaves

et J. Ihonoré

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 26,20 € PA 24,90 €

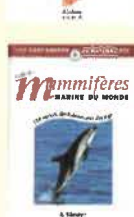


- Guide des chenilles d'Europe,

par D. J. Carter, B. Hargreaves

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 30,00 € PA 28,50 €



- Guide des mammifères marins,

par R. Duguy et D. Robineau

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 28,00 € PA 26,60 €



- Guide des mammifères du monde,

par R. Wandrey

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 28,00 € PA 26,10 €



- Guide des mammifères de France et d'Europe

par P. Macdonald, P. Barrett

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 30,00 € PA 28,50 €

- Guide des traces d'animaux

par P. Bang, P. Dahlström

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 30,00 € PA 28,50 €

- Guide des minéraux

par Bishop et al.

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 24,00 € PA 22,80 €



- Identifier les oiseaux

par A. Harris, L. Tucker, K. Vinicombe

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 29,00 € PA 27,55 €



- Oiseaux de France et d'Europe,

par R. Peterson

Ed. Delachaux et Niestlé

PP 25,00 € PA 23,75 €



- Les oiseaux d'Europe,

par L. Jonsson

Ed. Nathan

PP 27,50 € PA 26,35 €

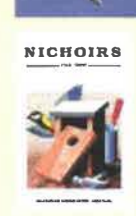


- Guide des oiseaux de Bretagne et de Loire Atlantique,

par B. Dubrac, S. Nicolle, H. Michel

Ed. Ouest-France

PP 26,00 €



- Les oiseaux des marais

par A. Mauxion

Ed. Ouest-France

PP 5,00 € PA 4,75 €

- Les poissons du bord de mer

par M. Loir, C. Lusardi, Y. Tavernier

Ed. Ouest-France

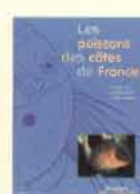
PP 5,00 € PA 4,75 €

- Les Nichoirs

par C. Lorpin

Ed. Les corbeaux gâtinais nature

PP 7,60 € PA 7,25 €



CATALOGUE

PRIX PUBLIC=PP - PRIX ADHÉRENTS=PA - HORS FRAIS D'ENVOI (VOIR BON DE COMMANDE)
VALABLE 6 MOIS À PARTIR DE LA PARUTION DE CE NUMÉRO

• Multimédia

CD-ROM :

Falaises vivantes : documentaire interactif sur les oiseaux de mer nichant sur les falaises littorales. Prix du meilleur CD-ROM au 15^e Festival International du Film d'Environnement - RIENA.

PP 12,20 € PA 11,00 €

Cassettes vidéos :

Migrateurs sans frontières

PP 5,50 € PA 4,50 €

Chronique d'une falaise sans histoire

PP 5,50 € PA 4,50 €

L'aventure d'une réserve

PP 5,50 € PA 4,50 €

Haro sur le goéland

PP 5,50 € PA 4,50 €

Chouette effraie

PP 5,50 € PA 4,50 €

Prairies irriguées et tourbières

PP 5,50 € PA 4,50 €



• Autocollants :

chauves-souris, Ile des Landes, Baie de Morlaix, Ile de Groix, Belle-Ile, Séné-Falguérec, Kerfontaine-Sérent, castors, Iroise, Presqu'île guérandaise

PP 0,80 € PA 0,60 €



• Cartes postales

Cartes postales des réserves (prix unitaire)

PP 0,50 € PA 0,30 €

Réserve des Landes du Cragou, Réserve Naturelle du Venec (Monts d'Arrée), Réserve Naturelle d'Iroise - Ile de Molène, Réserve Naturelle François Le Bail - Ile de Groix, Réserve Naturelle des Glénan, réserve du Cap Sizun, Réserve Naturelle des marais de Séné



• T-shirts

à motif phragmite, gris chiné :

Taille : (L - XL - XXL)

Prix unique : 10,00 €

• Posters (60x80)

Les posters de François Bourgeon

- Paysage de roselière en Baie d'Audierne

PP 6,10 € PA 4,88 €

- Busard en Baie d'Audierne,

PP 6,10 € PA 4,88 €

Poster Réserves Naturelles

Iroise, Monts d'Arrée

PP 8,00 € PA 5,60 €

• Posters animaliers (60x80)

Ecureuil, Faon, Hermine, Renard

PP 2,29 € PA 1,83 €



Bon de commande

M. M^{me} M^{lle} Prénom : NOM :

Adresse :

Code postal : Commune :

DESIGNATION

QUANTITE

PRIX UNITAIRE

TOTAL

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SOUS TOTAL

.....

Frais de port

.....

Divers dons et adhésions (voir au dos)

.....

TOTAL GENERAL

.....

Fait à : le

FRAIS DE PORT (hors Hermine Vagabonde)

Pour un total de :

- de 4 €

4 à 8 €

8 à 16 €

ajoutez :

1,60 € de port

2,30 € de port

3,10 € de port

Pour un total de

16 à 40 €

40 à 80 €

+ de 80 €

ajoutez :

4,60 € de port

5,40 € de port

6,10 € de port

Règlement effectué par chèque bancaire ☐ ou par chèque postal ☐
à l'ordre de Bretagne Vivante-SEPNB

Bon de commande à retourner à

Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France, B.P. 63121, 29231 BREST CEDEX 3

Bon à savoir...

♦ Bretagne Vivante-SEPNB se compose de groupes locaux répartis sur tout le territoire breton, capables de répondre à des questions précises et de fédérer les forces bénévoles prêtes à s'investir pour la cause environnementale à l'échelle locale. Alors, n'hésitez pas à les rejoindre !

♦ En tant qu'adhérent, vous recevrez deux numéros de la revue Bretagne Vivante vous donnant des nouvelles de votre association, de ses différents groupes locaux, des groupes thématiques, du réseau des réserves...

♦ L'adhésion à Bretagne Vivante-SEPNB peut se faire toute l'année mais la cotisation annuelle correspond à l'année civile.

Adhérez à Bretagne Vivante - SEPNB et faites adhérer vos ami(e)s !

Votre soutien permet à l'association de mener différentes actions en faveur de l'environnement depuis près de 50 ans :

- ♦ Bretagne Vivante-SEPNB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) effectue des suivis naturalistes dans les cinq départements de la Bretagne historique afin de mieux connaître et faire connaître la faune, la flore et les habitats remarquables de notre région.
- ♦ Bretagne Vivante-SEPNB gère aujourd'hui un réseau de plus de 100 espaces naturels protégés qui s'étend d'année en année, pour sauvegarder notre patrimoine naturel régional.
- ♦ Bretagne Vivante-SEPNB participe à de nombreuses commissions aux côtés d'autres associations et organismes publics pour défendre l'environnement et les principes de développement durable en concertation avec de nombreux partenaires scientifiques, techniques ou institutionnels au plan régional mais aussi national et international.
- ♦ Les bénévoles et une équipe d'animateurs salariés de l'association mènent également une politique d'éducation à l'environnement auprès des écoles et du grand public durant toute l'année.

Par votre adhésion, vous renforcez le poids de notre association. Par votre cotisation et/ou vos dons, vous contribuez au développement de son activité. Merci encore de faire connaître Bretagne Vivante-SEPNB à votre famille et à vos amis pour nous permettre de faire encore plus et encore mieux !

Adhésion 2009

☐ Première adhésion

☐ Renouvellement d'adhésion

Prénom : Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Courriel :

Je souhaite être rattaché(e) à un groupe local :

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Belle - Ile (56) | ☐ Fougères (35) | ☐ Quimperlé (29) |
| ☐ Rade de Brest (29) | ☐ Kreiz Breizh (22-56) | ☐ Rance-Emeraude (22-35) |
| ☐ Châteaubriant (35) | ☐ Pays de Lorient (56) | ☐ Rennes (35) |
| ☐ Concarneau - Trégunc (29) | ☐ Pays de Morlaix (29) | ☐ Trégor - Goëlo (22) |
| ☐ Crozon (29) | ☐ Pays Nantais (44) | ☐ Pays de Vannes (56) |
| ☐ Douarnenez (29) | ☐ Brocéliande-Lanvaux (35-56) | |
| ☐ Estuaire - Loire - Océan (44) | ☐ Quimper - Pays Bigouden (29) | |

Adhésion

Tarif normal 30,00 € ☐

Etudiant ou demandeur d'emploi 9,00 € ☐

Membre bienfaiteur (à partir de...) 100,00 € ☐

Association se renseigner € ☐

Membres associés :

Conjoint

Nom, prénom : 5,00 € ☐

Enfants

1 - Nom, prénom : 5,00 € ☐

2 - Nom, prénom : 5,00 € ☐

3 - Nom, prénom : 5,00 € ☐

Abonnement à l'Hermine vagabonde (revue naturaliste junior)

4 numéros 12,00 € ☐

8 numéros 20,00 € ☐

Abonnement à Penn ar Bed (revue naturaliste : 4 numéros/an)

Prix public 24,00 € ☐

Prix adhérent, étudiant ou demandeur d'emploi 20,00 € ☐

Dons

(66% du montant de ce don est déductible de votre impôt sur le revenu) € ☐

TOTAL €

Vos adhésions ne couvrent, pour l'essentiel, que les courriers et revues qui vous sont adressés ainsi que les cotisations proportionnelles que Bretagne Vivante reverse, tant à ses groupes locaux qu'à notre fédération France Nature Environnement. C'est pour quoi nous vous proposons de soutenir par un don des actions prioritaires pour lesquelles il n'existe pas ou peu de financements externes. Vous serez tenu au courant de l'usage de vos dons dans les colonnes de la revue Bretagne Vivante et nous vous enverrons un reçu fiscal vous permettant de déduire 66 % de cette somme du montant de votre imposition. Merci par avance de votre geste qui donnera plus d'indépendance à votre association.

Merci de retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :
Bretagne Vivante - SEPNB, 186 rue Anatole France - B.P. 63121, 29231 BREST CEDEX 3
contact@bretagne-vivante.org

Merci de votre soutien et de votre fidélité

À propos du Baccharis

Lutte contre le Baccharis à Pen en Toul: des progrès sensibles

Guillaume Gélinaud,
Directeur scientifique
de la Réserve Naturelle
des marais de Séné,
Bretagne Vivante

Le séneçon en arbre ou Baccharis halimifolia est un arbuste de la famille des astéracées originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit à des fins ornementales au XVII^e siècle sur le littoral français, où il a connu un grand succès, notamment en raison de sa résistance aux embruns et aux sols salés. Succès excessif d'ailleurs, car rapidement des individus quittent les jardins et colonisent des milieux naturels, marais salés, prés-salés, dunes...

Cette tendance invasive du Baccharis s'explique par la grande capacité de dispersion des graines par le vent ainsi que par la résistance des individus aux contraintes environnementales, une fois implantés.

Que reproche-t-on au Baccharis ?

Le Golfe du Morbihan figure parmi les sites où le Baccharis a montré un très fort dynamisme. Connu depuis les années 1970, il occupe actuellement plusieurs dizaines d'hectares, notamment dans les anciens marais salants, où il peut constituer des fourrés denses, pouvant atteindre 5 mètres de haut. C'est une préoccupation majeure du document d'objectif du site Natura 2000, car ces buissons remplacent les groupements végétaux

naturels de ces zones humides, modifient la circulation de l'eau et hypothèquent la fréquentation de ces marais par les oiseaux d'eau.

La lutte s'organise à Pen en Toul

L'éradication apparaît impossible compte tenu de l'abondance du Baccharis sur le site et alentours. L'objectif demeure donc plus raisonnable : éviter la colonisation ou restaurer les habitats abritant les principaux enjeux de conservation, tels que les anciens marais salants, prairies humides et roselières.

La lutte contre cette plante, commencée lors de chantiers de bénévoles, a pris une plus grande ampleur grâce à un contrat Nature de 2004 à 2006 et depuis 2007 dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Les Baccharis âgés constituent des formations très denses. Les troncs dont le diamètre peut atteindre 20 cm sont coupés à la tronçonneuse.

Des efforts récompensés

Le Baccharis régresse maintenant visiblement sur le site, ce qui améliore nettement les conditions d'observation des oiseaux. Dans les parcelles traitées en 2004 et 2005, l'espace libéré laisse rapidement la place à une végétation de prairie ou de mégaphorbiaie riche en espèces, dominée par l'agrostide stolonifère, l'épilobe hirsute, l'eupatoire... Ces fleurs attirent également de nombreux insectes, notamment des papillons comme le gazé.

Et ensuite ?

Mais la partie n'est pas gagnée pour autant et il ne faut surtout pas baisser la garde. En effet, les souches coupées ont tendance à rejeter. Et les millions de graines présentes dans le sol ne demandent qu'à germer. Sans compter la dispersion des graines des terrains voisins ! Il est donc impératif de maintenir chaque année la fauche ou le pâturage de la végétation par des moutons, afin d'épuiser les souches et éviter la recolonisation.

Une nouvelle association est née

L'association de GEstion par le Pâturage des Espaces Naturels (GEPEN) réunit l'équipe de bénévoles

participant régulièrement aux chantiers. Cette organisation a pour but de lutter contre les espèces végétales introduites envahissantes au moyen du pâturage. Propriétaire d'un troupeau de 14 brebis, l'association assure sur le site de Pen en Toul la surveillance et la gestion des animaux,

conformément à la convention passée avec Bretagne Vivante et en collaboration étroite avec l'équipe gestionnaire du site. L'efficacité de ce mode de gestion a fait ses preuves en 2007, ce qui motive d'autant plus l'équipe de bénévoles impliquée dans les chantiers d'entretien du site. Cela favorise aussi l'implication des bénévoles toute l'année sur le site et leur permet d'apprécier d'autant plus les découvertes naturalistes de Pen en Toul pendant le printemps et l'été.

Ce troupeau n'est pas fixé à Pen en Toul et pourrait être déplacé sur d'autres sites nécessitant du pâturage. ■



© Bretagne Vivante

Un troupeau de moutons s'avère être un auxiliaire efficace pour lutter contre la prolifération du Baccharis.

Le Baccharis réduit la diversité des invertébrés

Le *Baccharis halimifolia* ou sénéçon en arbre poursuit son expansion le long des côtes européennes où il est maintenant signalé du nord de l'Espagne à la Belgique. En Bretagne, c'est l'une des principales menaces pour la conservation de la végétation des marais salés. Mais quels sont ses effets sur d'autres éléments de la biodiversité ?

Ce sujet a été abordé par Fanny Mallard, qui a étudié les peuplements d'araignées et d'insectes du *B. halimifolia*. Les invertébrés ont été échantillonnés par battage des branches en avril dans le marais de Pen en Toul à Larmor-Baden et dans la Réserve naturelle des Marais de Séné. La faune présente sur les *Baccharis* a ensuite été comparée à celle d'autres arbres ou arbustes présents sur les sites : l'ajonc d'Europe, le chêne pédonculé, le prunellier et saule roux.

L'analyse révèle une plus grande similitude entre les peuplements du sénéçon et de l'ajonc, mais la richesse taxonomique et l'abon-

dance des invertébrés apparaissent globalement plus faibles sur le *Baccharis* que sur les plantes indigènes. Cet appauvrissement touche beaucoup plus les herbivores que les invertébrés qui ont d'autres régimes alimentaires. L'examen complémentaire des feuilles de *Baccharis* montre que les herbivores externes ou internes sont effectivement très rares chez cette plante : contrairement aux autres arbustes, on n'observe peu ou pas de traces de broutage, de larve mineuse ou de galle.

Ces résultats concordent avec les autres études menées sur les invertébrés vivants sur les plantes introduites. Au cours de leur évolution, les plantes ont développé de nombreux mécanismes de défense contre les herbivores, basés notamment sur la synthèse de composés secondaires, toxiques ou diminuant leur appétence. En réponse, ces derniers évoluent en adoptant de nouvelles capacités physiologiques neutralisant le système de défense des plantes. Mais cette adaptation implique souvent une spécialisation sur une espèce ou un groupe d'espèces végétales. Les plantes introduites hors de leur aire d'origine rencontreraient ainsi peu ou pas d'herbivores spécialisés, capables de les consommer efficacement. C'est une des hypothèses pouvant expliquer leur succès, particulièrement dans le cas du genre *Baccharis*, connu pour synthétiser de nombreux composés chimiques secondaires. ■

Louis Brigand

Conservateur passionné par les îles

Propos recueillis par Magali Chouvion

Louis Brigand est conservateur de la Réserve naturelle d'Iroise depuis une dizaine d'années. Éminent professeur de géographie à l'Université de Brest, il est un spécialiste des îles et îlots du monde entier. Ce bénévole est un des personnages forts de l'association.

Comment et quand êtes-vous entré à Bretagne Vivante ?

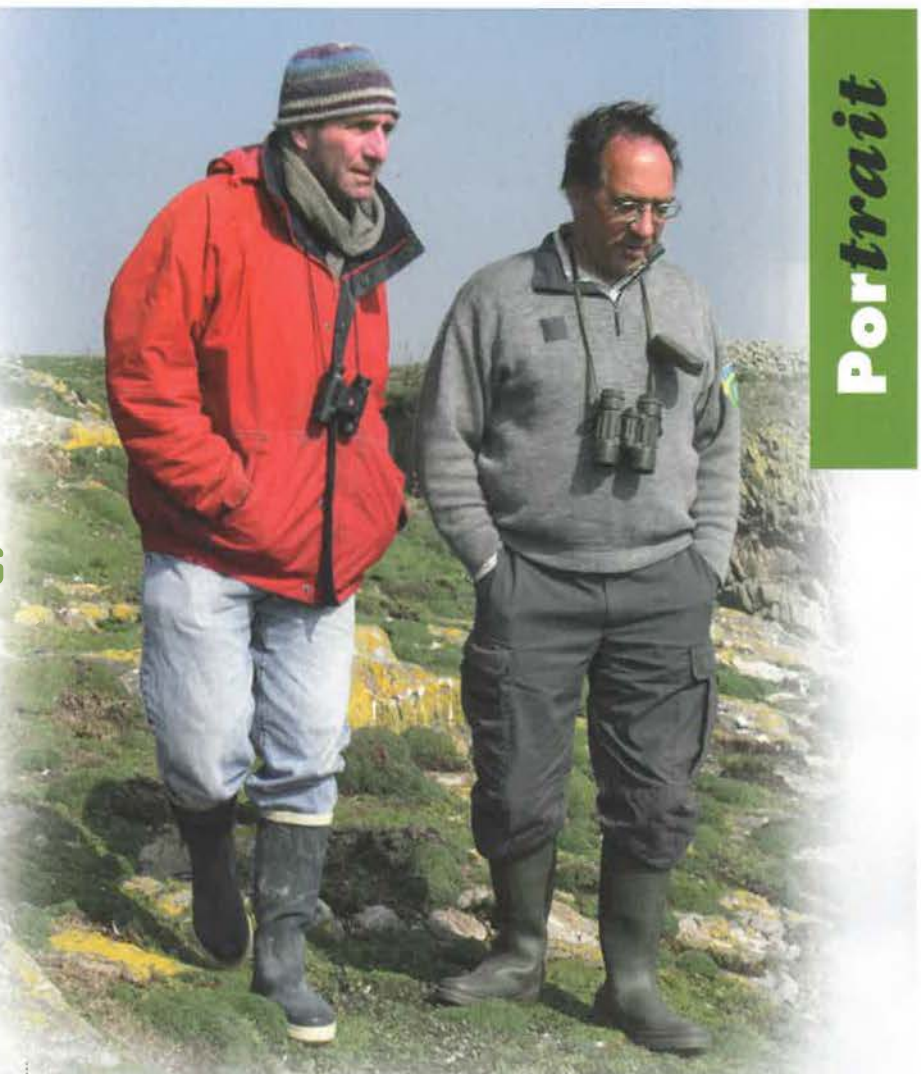
En tant qu'universitaire, j'ai toujours voulu adhérer à l'association. Les différentes revues que diffusait la SEPNB, à l'époque, circulaient dans les couloirs. Et puis, selon moi, les contre-pouvoirs sont essentiels dans l'environnement. Pendant bien longtemps, les gens n'avaient pas la même conscience environnementale qu'aujourd'hui. Nous étions des précurseurs, peu nombreux, dans la défense de la biodiversité. J'ai commencé comme simple adhérent, et puis je me suis engagé. Quant à ma date d'adhésion, pour être honnête, je ne m'en souviens plus. Mais cela fait plus d'une dizaine d'années...

Suite au départ de Christian Hily en Iroise, l'association m'a proposé d'être conservateur de l'Iroise. J'ai immédiatement accepté. C'était il y a 9 ans.

En quoi consiste votre travail au sein de la Réserve naturelle d'Iroise ?

En tant que conservateur, ma principale mission consiste à représenter les intérêts de la réserve auprès des interlocuteurs, et à les défendre au niveau politique. Je suis donc en relation avec les différents partenaires du territoire, donc le Parc marin. C'est à moi qu'il incombe aussi d'orienter les recherches scientifiques sur la réserve, en fonction des priorités de conservation. Enfin, je dois être constamment à l'écoute des personnes salariées et bénévoles qui travaillent au sein de la réserve, mais aussi des habitants.

Mais tout ce travail n'a de sens que parce qu'il est appuyé par des personnes sur le terrain dont Maryvonne Le Hir, qui réalise de nombreux inventaires et études naturalistes, et les deux gardes de la réserve : David Bourles et Jean-Yves Le Gall.



Louis Brigand (à gauche) en compagnie de Jean-Yves Le Gall, garde de la Réserve naturelle sur l'île de Trélen.

Quels projets se dessinent en Iroise ?

Il nous reste d'abord quelques questions territoriales à régler. En effet, dès la création du Parc marin, nous avons été intégrés au projet et avons vu certaines de nos missions quelques peu modifiées. Notre objectif commun, avec le Parc, est de protéger le territoire. Nous devons donc travailler de manière à être les plus complémentaires possible.

Nous souhaiterions beaucoup, par ailleurs, améliorer la Maison de l'Environnement insulaire de Molène. Une nouvelle muséographie, très orientée sur l'Océanite tempête, devrait bientôt voir le jour.

Et puis, bien entendu, nous avons toujours des projets scientifiques plus ambitieux concernant les oiseaux marins, les traits de côtes...

Qu'est-ce que représente pour vous les 50 ans de l'association ?

50 ans est un bel âge pour une association ! Nous bénéficions aujourd'hui d'une place assise dans toute la région : nous sommes reconnus et écoutés par un grand nombre de publics. Cependant, nous devons maintenant conforter cette place longuement acquise. Il est temps de faire évoluer l'association pour qu'elle reste toujours en phase avec la société dans laquelle elle se développe. Aujourd'hui, la protection, la gestion et la sensibilisation de l'environnement concernent un grand nombre d'acteurs. Peut-être pourrions-nous favoriser les échanges et les partenariats avec ces structures ? Pour ses 50 ans, Bretagne Vivante doit poursuivre son adaptation à son environnement. ■

Des crottes d'intérêt patrimonial à Rosconnec

Le début d'année 2008 dans les marais de Rosconnec, à Dinéault au bord de l'Aulne maritime, fut riche en découvertes mammalogiques. Ainsi, le campagnol amphibie *Arvicola sapidus* et la loutre d'Europe *Lutra lutra* vinrent s'ajouter à la liste des espèces d'intérêt patrimonial de ce site.

Arnaud Le Nevé,
Bruno Bargain,
Pierre Le Floc'h

Les marais de Rosconnec sont des roselières et des prairies subhalophiles soumises à une alternance eau douce - eau salée. La fauche, au premier plan, est réalisée dans le cadre du Life « conservation du phragmite aquatique en Bretagne », chaque été depuis 2006.

Le campagnol amphibie

Dès l'automne 2007, nous suspicions fortement la présence du campagnol amphibie en raison des nombreux crotties observés dans les anciens canaux de drainage qui parcourent les marais.

En janvier 2008, quelques pièges ont été posés pour tenter de capturer l'espèce afin de la déterminer de façon certaine. Car le campagnol amphibie ressemble comme deux gouttes d'eau à son cousin le campagnol terrestre *Arvicola terrestris* (normalement absent en Bretagne), mais leur formule dentaire les distingue. Six cages pièges à rat appâtées à la pomme ont été posées et relevées trois jours de rang, ce qui permit la capture d'un campagnol amphibie. Par ailleurs, une grosse pelote, probablement de hibou des marais, a été trouvée le 27 août 2008 contenant le crâne d'un individu, qui a été conservé.

La répartition mondiale du campagnol amphibie est limitée à la France (à l'exception du Nord, de l'Est et de la Corse notamment) et à la Péninsule ibérique. Bien que ne bénéficiant d'aucun statut de conservation au plan national, ce rongeur pourrait compter parmi les mammifères de France les plus menacés d'extinction. Il n'est pas non plus inscrit à l'annexe II de la Directive « Habitat », mais l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) le classe parmi les espèces quasi menacées. Les informations manquent sur l'état réel de ses populations, mais son déclin serait dû à plusieurs facteurs :

- les campagnes d'empoisonnement des rats, des rats musqués et des ragondins avec raticides et anticoagulants;
- la concurrence avec le rat musqué et le ragondin (espèces invasives);
- la prédation par le vison d'Amérique (espèce invasive);
- la modification de son habitat naturel (drainage, remblaiement des zones humides, rectification des cours d'eau...);
- la pollution.

En 2005, un plan national de restauration a été proposé par Jean-François Noblet dans un article intitulé « Sauvons le campagnol amphibie », paru chez « Nature et Humanisme ».

La loutre d'Europe

Le 25 mars 2008, à la faveur d'un suivi des niveaux d'eau dans les canaux aménagés depuis l'automne 2007, des épreintes de loutre sont décou-

Crottes de campagnol amphibie



© Bretagne Vivante

vertes sur les digues de deux d'entre eux. Le 19 avril, une épreinte sera trouvée sur un troisième fossé. Par ailleurs, des empreintes de loutres ont été observées à plusieurs reprises durant l'automne et l'hiver précédent, ce qui supprime le risque de confusion des épreintes avec des crottes de vison atypiques.

La présence de l'espèce n'avait pas été notée jusqu'alors sur ce site, depuis le début du programme Life « Conservation du phragmite aquatique en Bretagne » dont il bénéficie. Néanmoins, le dernier bilan sur la répartition de la loutre en Bretagne, réalisé en 2006 par le Groupe mammalogique breton (GMB), indique une reconquête de l'Aulne dans sa partie maritime au cours des vingt dernières années. Cette reconquête s'inscrit dans une dynamique régionale d'augmentation de la population de loutre.

Intérêt des travaux du Life « phragmite aquatique » pour le campagnol amphibie et la loutre

Si le campagnol amphibie est sans doute présent dans les marais de Rosconnec de longue date et indépendamment des travaux réalisés dans le cadre du programme européen Life « Conservation du phragmite aquatique en Bretagne », la loutre, en revanche, si elle ne faisait jusqu'alors que passer, peut maintenant stationner de façon durable sur le site, au moins en hiver.

Les travaux d'aménagements hydrauliques, en faveur de l'habitat du phragmite aquatique, ont notamment consisté à utiliser une vingtaine d'anciens fossés de drainage pour en faire des mares. La présence du campagnol amphibie dans ces fossés, aux berges abruptes et profonds de 1 à 2,5 m, est antérieure aux aménagements. Bien qu'habituellement secs sauf à marée haute, les nombreux fossés qui parcourent les larges rives marécageuses de l'Aulne dans ce secteur de Dinéault et Pont-de-Buis, offrent des petites

flaques permanentes alimentées par les ruissellements d'eau douce en provenance du bassin versant proche, même en période d'été sec comme en 2005.

La gestion des niveaux d'eau pratiquée dans la vingtaine de fossés aménagés maintient des niveaux bas d'avril à début novembre. Les ouvrages étant perméables aux entrées d'eau de mer grâce à un système de seuil à hauteur réglable, l'alternance eau douce - eau salée dans les fossés est conservée. En hiver, les fossés sont remplis au maximum et débordent dans les points bas des prairies subhalophiles adjacentes. Par ailleurs, les observations réalisées au cours de l'été 2008 ont montré que le campagnol amphibie était présent dans la majorité des fossés aménagés.

La mise en eau hivernale des fossés, de novembre à mars, a créé un habitat nouveau sur le site. Il est probable que les berges immergées ne soient pas favorables au campagnol amphibie pendant ces mois d'hiver, mais tous les fossés n'ont pas été aménagés. En revanche, c'est vraisemblablement cette mise en eau, provoquant le piégeage de nombreux alevins et petits poissons (anguilles, épinosches de rivière, mullets, éperlans), qui offre maintenant un habitat favorable à la loutre. Cet habitat est d'autant plus favorable que le piégeage des poissons est temporaire. En effet, les marées de vives eaux inondent plusieurs fois par an l'ensemble du site sous 0,5 m d'eau de mer, permettant ainsi à la faune piscicole d'aller et venir entre les fossés et l'Aulne. Grâce au diamètre des buses (30 cm de diamètre) et aux fonctionnements des clapets, cette circulation est également possible pour les invertébrés et les petits vertébrés marins par coefficients plus faibles, à marée haute, lorsque les niveaux d'eau sont bas dans les fossés.

Ainsi, le cas de la conservation du phragmite aquatique illustre bien comment les actions de restauration en faveur d'une espèce en particulier peuvent profiter à d'autres espèces d'intérêt patrimonial, lorsque ces actions intègrent en amont l'ensemble des communautés d'espèces faunistiques et floristiques, et les habitats d'un site ou d'un milieu naturel.

Bibliographie

Duquet, M. & Mauvin, H. 1992 - Inventaire de la faune de France. Muséum national d'histoire naturelle. Nathan, 476 p.

Maurin, H. & Keith, P. 1994 - Inventaire de la faune menacée en France. Muséum national d'histoire naturelle. Nathan, 173 p.

Fau & Rivières de Bretagne. Le campagnol amphibie [en ligne]. Disponible sur : <<http://educatif.eau-et-rivieres.sasso.fr/pdf/campagnol-amphibie.pdf>> (consulté le 17.09.2008).

Groupe mammalogique breton. Les fiches espèces. Le campagnol amphibie [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gmb.asso.fr/fiches/fiche_loutre.html> (consulté le 17.09.2008).

Groupe mammalogique breton. Loutre d'Europe, la reconquête des rivières [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.gmb.asso.fr/PDF/ERB-Loutre-reconquete.pdf>> (consulté le 17.09.2008).



Épreinte de loutre en avril 2008.

En haut, zoom de l'épreinte que l'on aperçoit dans la partie basse à gauche de la photo ci-contre.



En hiver, la mise en eau des fossés aménagés est favorable à l'alimentation de la loutre (photo prise en août 2007 lors d'un essai).

Ancien fossé de drainage aménagé en mare avec une gestion automatique et pré-déterminée des niveaux d'eau (perméable aux entrées d'eau de mer et aux sorties d'eau douce et à la petite faune marine).





Un séminaire de haut vol

Julien Dézécot.
Chargé de communication pour le
séminaire LIFE Phragmite

Pendant quatre jours, du 10 au 13 septembre dernier, les plus grands spécialistes mondiaux du phragmite aquatique –le passereau le plus menacé d'Europe –se sont retrouvés à Quimper, pour partager cinq années de travail dans le cadre du projet européen LIFE coordonné par Bretagne Vivante. Plongeons dans le monde du phragmite.

Toute l'équipe du séminaire réunit devant l'Orangerie de Lanniron à Quimper.

A lors qu'une nuée de bénévoles de Bretagne vivante s'affairent à Quimper à la préparation d'un séminaire international le concernant, un phragmite aquatique désinvolte survole les marais de Trunvel en baie d'Audierne, loin de s'imaginer être la vedette d'un séminaire international de haut vol... D'en haut, le passereau le plus menacé d'Europe contemple son milieu de prédilection : combinaison de prés salés, de roselières et de points d'eau. Son pavillon résonne soudain. Il a entendu le chant d'un de ses congénères niché dans la roselière plus bas. Son instinct lui indique de plonger mécaniquement pour le retrouver. Trou noir...

Au sol, les plus grands spécialistes de l'espèce l'observent après l'avoir sorti du filet de capture. Les uns sont venus de Biélorussie, d'Ukraine, d'Allemagne, de Pologne ; d'autres d'Angleterre, de France ou encore du Sénégal, pour ce séminaire qui clôture 5 années de travail dans le cadre du programme européen LIFE. Tous s'enthousiasment de la présence d'un phragmite lors de l'excursion prévue dans le cadre du séminaire. Car la capture du phragmite s'opère principalement en juillet-août, seuls quelques spécimens se laissant attraper début septembre. Mais pourquoi donc vouloir capturer ce petit animal en voie de disparition ? Tout simplement pour pouvoir le baguer et l'étudier. Ce qui permettra aux scientifiques de Bretagne vivante de travailler sur son comportement sur le site de Trunvel. Et qui sait, de permettre aux scientifiques étrangers qui étudient ce passereau tout au long de son voyage migra-

UN PLAN DE RESTAURATION NATIONAL

L'un des points forts du séminaire fut incontestablement l'annonce faite par le ministère de l'Ecologie d'un plan de restauration national en collaboration avec Bretagne Vivante. Écoutons plutôt Sabine Moraud du Ministère du développement durable, lors du séminaire : « en raison des menaces qui pèsent sur le phragmite aquatique et de la responsabilité de la France vis à vis de ce petit passereau, dont une très grande partie de la population européenne transite par la France lors de sa migration post-nuptiale, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a décidé de lancer l'élaboration d'un plan national de restauration en faveur de cet oiseau dès l'année 2008. Ce plan bénéficiera des différentes améliorations apportées ces dernières années aux plans. Son élaboration a été confiée à l'association Bretagne vivante, coordinatrice du life « Conservation des haltes migratoires du phragmite aquatique ». Le plan national de restauration du phragmite aquatique sera finalisé et validé en 2009 et sa mise en œuvre commencera dès sa validation. L'objectif pour le Ministère de l'écologie à travers ce plan est de participer à la restauration de cette espèce dans un bon état de conservation. »

toire (de la Sibérie au Sénégal en passant par les pays de l'Est et du Nord de l'Europe), de savoir qu'il a déjà été bagué en France. Précieux indice pour suivre cet étonnant voyageur tout au long de son périlleux parcours.

Retour à Quimper, sur le site de l'Orangerie de Lanniron. Cette fois, le phragmite n'est présent qu'en photographies ou diaporamas sur les écrans. Pourtant, cette ancienne demeure des évêques de Quimper s'est transformée pour quelques jours en immense roselière en son honneur. Et ce, grâce aux bénévoles de Bretagne vivante qui ont travaillé d'arrache-pied à cette création. Harnaché de casques pour entendre la traduction instantanée, le public écoute attentivement les interventions des scientifiques.

À cet instant, c'est Martin Flade de l'Agence régionale de Brandenburg pour la conservation des grands sites, Allemagne (AWCT) qui intervient. Il expose les menaces qu'il a recensées autour du phragmite aquatique. Suite à sa présentation, les questions sont nombreuses et le débat intense entre les scientifiques qui partagent le fruit de leur travail. Tour à tour se succèdent au perchoir l'ensemble des chercheurs, sous l'œil des 70 per-

sonnes présentes dans la salle dont Gérard Mével, le vice-président du Conseil Régional, Daniel Le Bigot, adjoint au maire de Quimper ou encore Michel Bacle de la Diren. Arnaud Le Névé, coordinateur du projet Life et président de séance, doit même annoncer la fin des questions pour pouvoir finir dans les temps. Au fond de la salle, les bénévoles savourent cette dernière conférence qui leur permet de découvrir les secrets du phragmite aquatique. Mais déjà, la journée se termine. Il ne reste plus qu'à savourer le superbe film d'Yvan Le gars, « Wodnickza, le séducteur des marais », après le dîner.

Et qui sait, si au milieu de la roselière qui jouxte l'Orangerie de Lanniron, notre ami bagué, n'observait pas, de loin, tout ce que la communauté du phragmite disait sur lui...



Arnaud Le Névé explique aux scientifiques étrangers les mesures de gestion mises en place à Rosconnec.



Après l'effort, le réconfort. Pique-nique dans les ballots de paille à Rosconnec.

Vous avez dit Phragmite aquatique ?

Rare et localisé

Le phragmite aquatique une fauvette aquatique d'une dizaine de grammes, très discrète, qui vit toute l'année dans les zones humides.

La population mondiale est actuellement estimée à 15 000 mâles chanteurs, sur ses derniers sites de reproduction en Pologne, en Biélorussie et en Ukraine.

Un migrateur trans-saharien

Le phragmite aquatique est un grand voyageur qui effectue chaque année une migration entre ses zones de reproduction en Europe de l'Est et d'hivernage en Afrique tropicale de l'ouest.

Dès la nidification terminée, c'est-à-dire entre fin juillet et septembre, jeunes et adultes quittent l'Europe de l'Est et passent à l'Ouest. Ils longent alors les côtes de la mer du Nord, puis de la Manche et de l'Atlantique. Dans les zones humides littorales de Bretagne, ils trouvent le repos et la nourriture nécessaires à la poursuite de leur voyage.

À leur retour des quartiers d'hivernage africain, en mars-avril, la majorité des oiseaux emprunte une route plus directe, traversant le Sahara, puis l'Italie et les Alpes.

On dit ainsi que le phragmite aquatique est un migrateur trans-saharien qui effectue une migration en boucle.

Une espèce exigeante

Tout au long de son cycle annuel, le phragmite aquatique va rechercher sa nourriture dans de vastes prairies humides hautes à juncs, scirpes et autres graminées de

taille moyenne. Il ne dédaigne pas la présence de quelques roseaux mais évite en général les roselières pures ou y reste en lisière. Il évitera totalement les paysages parsemés de buissons et autres petits arbres (aulnes, saules, tamaris...).

Dans les habitats favorables, il va rechercher des proies plutôt grosses (jusqu'à 30 mm), et plus particulièrement durant sa période de migration.

Une espèce parapluie

Le phragmite aquatique est une espèce à forts enjeux de conservation allant au-delà de la sauvegarde même de l'espèce.

Il est menacé d'extinction par la disparition de son habitat. Sur les sites de reproduction, les vastes prairies humides où il niche ne sont plus fauchées et se boisent, ou bien sont drainées pour l'agriculture intensive. Sur la voie de migration, les zones humides où il fait halte se réduisent comme peau de chagrin. On estime que la France a perdu 50 % de ses zones humides dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, essentiellement par drainage ou comblement. Pourtant, les zones humides, et notamment littorales, remplissent de nombreuses fonctions bénéfiques aux activités humaines : protection du trait de côte et des terres agricoles ou urbanisées, épuration des eaux avant leur relargage en mer, nurseries pour les poissons, lieux de détente et de loisirs... Par ailleurs, 50 % des espèces d'oiseaux en France et 30 % des plantes menacées dépendent des zones humides.

Ainsi, en protégeant le phragmite aquatique, on protège les zones humides, on garantit la pérennité des services qu'elles rendent à l'homme et on protège toutes les autres espèces qui y vivent et qui sont souvent elles aussi menacées. C'est pour toutes ces raisons que l'on dit que le phragmite aquatique est une espèce parapluie. ■



50 ans : le groupe local de Brest s'implique !

Pour les 50 ans de l'association, le groupe local Rade-de-Brest a élaboré un petit guide "La sentinelle de l'environnement", pour impliquer ses adhérents dans la défense de l'environnement.

Ce guide s'inspire de celui réalisé par Picardie Nature (avec son autorisation) et nous avons rajouté des topos concernant la laisse de mer, les chemins ruraux, les arbres remarquables, la loi Littoral, la gestion écologique des bords de routes.

Pour lutter contre les multiples atteintes à l'environnement, nous proposons à nos adhérents de contribuer au respect de la réglementation sur l'environnement en signalant les infractions constatées et en agissant auprès des instances concernées. Ce petit guide donnera la marche à suivre pour faire respecter la loi et protéger ce qui nous est cher.

Il est possible de devenir "sentinelle de l'environnement" en adoptant une attitude citoyenne, ceci en refusant de rester passif face aux atteintes du milieu naturel et des espèces. Cette démarche rejoint l'esprit du projet associatif pour construire ensemble une petite démocratie participative vivante et agissant comme association populaire grâce au bénévolat militant pour défendre l'environnement.

Autre projet, celui d'une sortie naturaliste à vélo pour découvrir l'environnement urbain de Brest, riche et pourtant méconnu, et observer la nature sous nos pieds et nos yeux, dans l'esprit du *Penn Ar Bed* n°165 "Nature en Ville". Ce projet ambitieux entre dans la logique géographique du groupe local : 80% de nos adhérents habitent en ville.

C'est donc sous le pavé que nous irons à la découverte de la nature dans cet "éco-socio-système" qu'est la ville. Un milieu où, aujourd'hui, les abeilles se trouvent mieux qu'à la campagne !

Notre guide est consultable et téléchargeable sur notre site : www.rade-de-brest.infini.fr, cliquer sur "juridique".



Rejoignez-nous sur le site de Bretagne Vivante

Pour toute information complémentaire sur Bretagne Vivante, ses actualités et activités, rendez-vous sur le site Internet de l'association :

www.bretagne-vivante.org

Pour retrouver certains rapports scientifiques en ligne, les comptes-rendus d'Assemblées générales, les fiches d'inscription aux Journées d'Automne et tout autre document de l'association, connectez-vous à l'espace réservé aux adhérents :

Nom d'utilisateur : **membre**
Mot de passe : **bretagnenature**

Bretagne Vivante : 50 ans au service de la biodiversité en Bretagne

En 2009, notre association fêtera son cinquantième anniversaire. Le projet est aujourd'hui en cours d'organisation et de recherche de financements. Ce qui suit ne donne donc que des orientations générales. Le programme complet des événements devrait s'articuler sur deux approches : des activités décentralisées dans les 5 départements de la Bretagne et un événement régional autour du golfe du Morbihan les 5, 6 et 7 juin 2009.

Les 50 ans de Bretagne Vivante seront d'abord l'occasion de manifester la dimension régionale de l'association en proposant un programme de cinquante événements mis en place par les groupes locaux et les réserves, sur tout le territoire. Il pourra s'agir de sorties-découvertes, de conférences ou de chantiers qui intégreront une dimension "historique"... Grâce au label « 50 ans de protection de la nature en Bretagne », le grand public pourra reconnaître facilement cet événement exceptionnel pour l'association.

Pour fêter dignement son anniversaire au niveau régional, Bretagne Vivante met la biodiversité bretonne à l'honneur et se lance un Défi, à elle-même et tous ses partenaires : recenser le plus grand nombre d'espèces faisant la richesse naturelle du Golfe du Morbihan en 24 heures !

Une occasion unique de rassembler ici tous les spécialistes de biologie, géologie, géographie... qui s'intéressent à la biodiversité bretonne et qui souhaitent, par un programme pédagogique ambitieux, faire découvrir, partager, communiquer, sensibiliser... pendant plus de 24 heures d'affilée !

Un rassemblement des spécialistes à destination du plus large public possible pour la mission que Bretagne Vivante s'est donnée depuis 50 ans : connaître pour faire découvrir et préserver.

Quatre sites sont retenus autour du Golfe pour représenter les différents types de milieux naturels et servir de support à des animations très variées. À Séné, le centre de l'événement accueillera le village des partenaires, les événements festifs, les restitutions, les débats-rencontres, des animations...

Enquêteurs de nature

En 2009, l'association Bretagne Vivante-SEPNEB aura 50 ans. Pour fêter ce grand événement, Bretagne Vivante lance un concours ouvert à tous les établissements scolaires de Bretagne (Loire-Atlantique comprise).

Réaliser un reportage sur une espèce, un milieu ou un espace proche de l'école

Durant l'année scolaire 2008-2009, les classes participantes partiront à la rencontre d'une espèce animale ou végétale, d'un milieu ou d'un espace, naturel ou non, proche de l'école.

Afin de valoriser ces moments de découverte, les classes réaliseront un reportage écrit ou audio-visuel rapportant les éléments glanés au fil des sorties.

L'ensemble des réalisations sera lu ou visionné par un jury départemental qui sélectionnera deux reportages par département et par niveau scolaire.

Les classes lauréates dans chaque département seront invitées à présenter leur travail lors d'une journée régionale le 5 juin dans le Morbihan.

Veosearch : chercher, c'est nous aider !

Vous pouvez soutenir Bretagne Vivante en utilisant le moteur de recherche solidaire Veosearch (<http://www.veosearch.com>). Le site reverse 50% des revenus publicitaires générés à chaque recherche à une association de développement durable de votre choix. Aujourd'hui, 250 membres soutiennent ainsi Bretagne Vivante. Et, grâce à eux, l'association a déjà récolté plus de 150 euros ! Choisissez de soutenir Bretagne Vivante et diffusez l'information auprès de vos amis !

veosearch
Accueil



Charte départementale de l'Assainissement non collectif (ANC)

Bretagne Vivante a signé, en Mai 2008, la charte départementale de l'assainissement non collectif (ANC) dans le Finistère : un maillon essentiel pour la protection de l'eau. L'ANC englobe « tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration et l'infiltration des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau public ».

Quel groupe local de Bretagne Vivante n'a jamais eu à se battre contre des rejets directs dans le milieu naturel, des installations saturées et des épandages illégaux de boues de la part de vidangeurs ?

L'ANC n'a pas une image positive car souvent défini par défaut de « tout à l'égout » et parce que parfois mal maîtrisé. Or bien conçue et bien surveillée, c'est une filière qui a fait ses preuves. L'assainissement collectif (AC) ne peut couvrir l'ensemble du territoire, surtout dans un département où l'habitat est très dispersé. Dans le Finistère, 40 % de la population est concernée par l'ANC.

Le Conseil Général du Finistère a donc décidé, pour la reconquête de la qualité de l'eau et la limitation des risques sanitaires, et dans le cadre de son Agenda 21, de proposer une règle du jeu et d'engager les différents partenaires à travers une charte (de qualité). L'objectif est d'améliorer la prestation rendue à l'usager, de contrôler le bon fonctionnement des installations et de contribuer à la reconnaissance des entreprises qui s'engagent dans la démarche.

Les partenaires sont nombreux : organismes institutionnels (services de l'État, mairies, Agence de l'eau, chambres consulaires, Conseil Général), organismes professionnels (contrôleurs, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, producteurs de granulats, installateurs, vidangeurs, notaires...), associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

Au delà des engagements communs (veille technique et réglementaire pour mieux informer, respect des procédures, des documents-types...), chaque partenaire s'engage spécifiquement selon son domaine de compétence. Le rôle de notre association se limite à la promotion de la charte et à alerter le secrétariat de la charte en cas d'écart d'un signataire.

En ce qui concerne notre domaine d'action et celui des particuliers :

- nous avons demandé que les bureaux d'étude et les maîtres d'œuvre s'engagent à informer le public sur toutes les filières homologuées existantes et sur leurs dérogations.
 - les producteurs de granulats doivent indiquer l'origine du granulat sur la facture
 - les vidangeurs doivent faire une déclaration de transport de déchets à la préfecture et indiquer la destination des boues sur la facture. Ils font un bilan annuel pour le secrétariat de la charte. Un arrêté préfectoral d'agrément est à paraître pour cette profession.
- Donc pour vos travaux et entretiens, faites appel aux signataires de la charte !

Secrétariat de la charte : satea.anc@cg29.fr ou 02 98 76 20 88

La charte peut être consultée sur le site du Conseil Général : www.cg29.fr

Michel Beucher, Bretagne Vivante, Concarneau

L'opération "Mécène Nature" ou comment pérenniser les actions de Bretagne Vivante

L'opération "Mécène nature" a été lancée au début juillet 2008. Aide financière, développement des adhésions, visibilité de l'association et de ses actions, plusieurs objectifs sont poursuivis derrière cette recherche de financement, qui a vocation à perdurer année après année.

Solliciter les entreprises bretonnes pour nous apporter leur soutien financier dans la durée. Voilà comment pourrait se définir l'opération "Mécène nature". Elle consiste en effet à proposer aux entreprises de nous accompagner financièrement par le biais du mécénat, en versant 5000 euros ou plus chaque année pendant trois ans. Il s'agit donc de constituer un groupe de mécènes permanent, qui apporte un fonds de trésorerie chaque année.

Pérennité financière

Les entreprises s'engagent sur un rythme pluri-annuel, assurant une première stabilité



Le système d'Assainissement non collectif le plus courant.

Extension du port autonome de Nantes Saint-Nazaire à Donges Est : le bout du tunnel ?

Depuis quelques décennies, le site de « Donges Est », situé dans l'estuaire de La Loire, est menacé par un projet d'extension portuaire. Pour mémoire, il s'agirait de 3000 mètres de digue, un terre-plein de 51 hectares, creusement d'un chenal, 500 mètres de quai...

Suivi par Bretagne Vivante, en collaboration avec la LPO 44 et SOS Loire Vivante, ce dossier fait l'objet de procédures devant le Juge français.

Les instances Européennes le suivent également de près.

Ainsi, devant les juridictions nationales, l'autorisation délivrée en 2003, au titre de la Loi sur l'eau, par le Préfet de Loire Atlantique, fait actuellement l'objet d'un recours qui est désormais devant la Cour administrative d'appel de Nantes, et ce, depuis bientôt deux ans !!

Après deux reports d'audience, les associations requérantes espèrent obtenir une décision de la Cour avant la fin de l'année.

À cet égard, la position des associations de protection de la nature et de l'environnement est renforcée par les travaux du Comité scientifique et technique (CST) qui fut institué pour assurer le suivi des mesures compensatoires. Ce CST a déjà pu pointer l'insuffisance des mesures compensatoires initialement prévues.

© Bretagne Vivante



Des militants de différentes associations protestent contre l'extension du port à Donges.

Oiseaux blessés : que faire pour les sauver ?



Chaque année, à la fin du printemps, vous pouvez trouver des oiseaux, apparemment en détresse. Mais il s'agit le plus souvent de jeunes à peine émancipés ou qui ont quitté le nid un peu prématurément. Il n'est pas rare de trouver ainsi des jeunes chouettes ou hiboux, des faucons crécerelle, des hirondelles, des goélands... Dans ce cas, il vous faut absolument laisser sur place ces oiseaux qui continueront à être nourris par leurs parents.

Mais à n'importe quelle période de l'année, vous pouvez également trouver des oiseaux blessés, le plus souvent victimes de collisions ou de plombs de chasse et sur les plages des individus mazoutés ou épuisés après une tempête. Il existe 3 centres agréés et spécialisés dans la réhabilitation de ces oiseaux en Bretagne. Pour pouvoir les y acheminer, il convient d'abord de mettre l'oiseau dans un carton, de le fermer en faisant quelques trous pour que l'oiseau puisse respirer. Sur le carton, vous indiquerez la date, le lieu (lieu-dit + commune) de la découverte et vos coordonnées.

Bretagne Vivante vient de signer un partenariat avec l'un des centres de soin agréé. Il s'agit de l'association Volée de piafs, nouvellement constituée dans le Morbihan.

De par sa fonction de Centre de soins, Volée de piafs recueille les oiseaux de la faune sauvage en détresse, qu'ils soient choqués (véhicules, câbles électriques...) fatigués (coup de vent, sécheresse, migration...) mazoutés, malades ou tombés du nid. Les oiseaux sont soignés, réhabilités et relâchés dans leur milieu naturel.

Son rôle de Centre de sauvegarde consiste également à sensibiliser le public sur la fragilité de la faune sauvage et informer celui-ci sur les actes et les gestes susceptibles de favoriser la protection des espèces. Volée de piafs répond à toutes ces questions, informe le public sur le statut des espèces protégées et se déplace pour des opérations de sauvetages.

3 centres sont agréés pour soigner les oiseaux en Bretagne

- Centre de soin et antenne LPO de l'Île Grande
www.lpo.fr/resseau/ile-grande/
02 96 91 91 40
ile-grande@lpo.fr
- L'École vétérinaire de Nantes
02 40 68 77 77
- Centre de sauvegarde de la faune sauvage « Volée de piafs » à Pluvigner
Didier Masci 06 08 98 42 36
[didier.masci@aliceadsl](mailto:didier.masci@aliceadsl.fr)

de financement. Parallèlement, la démarche est poursuivie tout au long de l'année pour trouver de nouveaux mécènes, et stabiliser encore ce groupe. Les entreprises peuvent ainsi rejoindre le groupe par roulement, pour la durée qu'elles souhaitent. De notre côté, cela assure un même niveau de trésorerie.

Visibilité de l'association

L'opération "Mécène Nature" est également un vecteur de communication ; l'envoi de la plaquette et le contact qu'il peut s'ensuivre étant une bonne façon de faire connaître l'association et ses actions auprès des décideurs bretons.

De même, si l'entreprise choisit de nous rejoindre et qu'elle le communique à ses salariés en interne, c'est autant de personnes qui peuvent ainsi découvrir l'association. Dans le cadre des opérations du cinquantenaire, ce media peut s'ajouter aux autres communications à l'occasion des autres événements (sorties natures des 50 ans, communication sur le Défi pour la biodiversité de juin 2009 sur le Golfe du Morbihan,...). C'est la répétition des communications qui ancrera la visibilité de notre association.

Développement des adhésions

La société Médipsy, gérant quatre cliniques psychiatriques sur le territoire breton, a été le premier mécène à nous rejoindre. Le dirigeant a souhaité communiquer en interne sur ce mécénat. Nous avons donc préparé des packs de présentation que nous remettrons prochainement aux salariés, multipliant ainsi le nombre de personnes pouvant choisir d'adhérer à l'association.

Développement de l'action : le réseau des mécènes

Le principal intérêt de la société mécène se situe dans l'image d'"entreprise citoyenne" qu'elle peut ainsi développer. Une autre approche est la mise en réseau des dirigeants de ces sociétés mécènes, via le réseau constitué par notre association.

À ce jour, quatre entreprises nous ont rejoint, et deux sont intéressées. Ce sont déjà de bons résultats, en l'absence de relance construite. Cette opération de relance est en cours de mise en place, et chaque adhérent peut y trouver sa place, en prenant contact avec le dirigeant de son entreprise, ou de celle d'un ami, d'un cousin... Les premiers retours nous montrent que l'accueil du dirigeant est très favorable, l'action proposée ayant du sens. Laurent Duperrin (06 03 60 25 71) coordonne cette opération et peut vous renseigner sur la façon d'entrer en contact.

Laurent Duperrin,

Administrateur Bretagne Vivante

Bretagne Vivante change ses adresses mail

Pour faciliter la correspondance entre le public, les adhérents, les bénévoles actifs et les salariés de l'association, Bretagne Vivante change ses adresses mail.

Tapez d'ores et déjà contact@bretagne-vivante.org pour avoir des renseignements généraux sur l'association. Pour joindre un groupe local, tapez le nom de la ville, suivi de @bretagne-vivante.org (ex : vannes@bretagne-vivante.org). Pour tout autre coordonnée, rendez-vous sur le site Internet de l'association. Dans la partie réservée aux adhérents, vous pourrez trouver l'adresse mail des salarié et administrateurs.

Renonciation aux frais et reçus fiscaux

Les adhérents souhaitant faire don de leurs frais à Bretagne Vivante doivent se manifester auprès de l'association avant le 15 février. Cette date passée, Bretagne Vivante ne pourra plus leur délivrer de reçu fiscal.

Les membres des associations qui ne demandent pas le remboursement des frais engagés « en vue de la réalisation de l'objet social de l'association » peuvent bénéficier d'une réduction de 66 % du montant de ces frais. Ils doivent pour cela adresser au siège de l'association une lettre de renoncement au remboursement accompagnée de la liste détaillée des frais engagés. Attention, cette lettre doit absolument nous parvenir avant le 15 février 2009. Cette année encore, des adhérents n'ont pas pu bénéficier de cette disposition fiscale, faute d'avoir envoyé leur liste de frais trop tard...

Pour télécharger un modèle de lettre de renoncement aux frais, rendez-vous sur www.bretagne-vivante.org et connectez-vous à votre espace adhérent.

Dans les dunes

Il est très difficile de trouver des ouvrages qui allient la qualité de l'information à la beauté de l'illustration. C'est pourtant le pari gagné par les éditions Yoran Embanner qui publient *Plantes des dunes bretonnes*. Les aquarelles de Loïc Tréhin et les textes de Viviane Carlier constituent un ensemble aussi original que riche en informations. On ne peut que leur souhaiter du succès pour qu'ils nous offrent bientôt la suite.

C'est à un photographe, Émile Barbelette (et ses amis) que les éditions Biotopie ont confié l'illustration du livre de Yann Février sur les dunes d'Armorique. Dans la catégorie synthèse naturaliste, c'est, ne craignons pas de le dire, un modèle. De la Vendée au Cotentin, c'est toute la diversité des dunes qui est abordée avec rigueur et simplicité, milieu par milieu. Dix-neuf itinéraires de découverte dans les sites significatifs du littoral complètent l'ensemble. Enfin, pour en faire un véritable outil pour tous les naturalistes, un index des noms d'espèces, un tableau des espèces végétales protégées, un glossaire et un carnet d'adresses complètent ce superbe volume.

Même si elles ne poussent pas toutes dans les dunes, les orchidées en sont l'un des trésors. Une très jolie présentation des espèces qui se rencontrent en Loire-Atlantique vient de paraître sous la plume de Jean-Yves David. Le texte, alerte et illustré par de nombreuses photographies, donne d'utiles indications sur les périodes et les lieux où on peut les observer. C'est le petit guide indispensable pour ceux qui souhaitent partir à la découverte de ces plantes si originales.

V. CARLIER, L. TRÉHIN,
PLANTES DES DUNES BRETONNES,
YORAN EMBANNER, 2008, 25 €.

E. BARBELETTE, Y. FÉVRIER,
DUNES D'ARMORIQUE, DE LA VENDÉE AU COTENTIN : FAUNE, FLORE ET ITINÉRAIRES,
BIOTOPIE, 2008, 40 €.

J.Y. DAVID,
DES ORCHIDÉES SAUVAGES... EN LOIRE-ATLANTIQUE ?,
ÉDITIONS AMALTHÉE, 2008, 19 €.



Dans les pierres et les tourbières

Les Cahiers naturalistes de Bretagne sont l'une des productions associées à certains Contrats nature financés par le Conseil régional. La série des synthèses produites constitue, d'ores et déjà, une formidable introduction au patrimoine naturel de la région. Les deux ouvrages qui viennent de paraître passionneront tous ceux qui s'y intéressent.

Un important effort iconographique a été réalisé pour mieux mettre en valeur le patrimoine géologique de la Bretagne étudié par Max Jonin pour le compte de la Société géologique et minéralogique de Bretagne. L'auteur n'ignore pas que la matière est ardue et que la collection n'est pas destinée aux spécialistes. Le résultat permet de suivre l'histoire géologique du massif armoricain au travers de très nombreux exemples et de prendre connaissance des synthèses départementales proposant une évaluation et une hiérarchisation des principaux sites témoins de la géodiversité régionale. Les collectivités, les administrations et les associations de protection disposent ainsi d'un remarquable outil de travail et les curieux de nature d'une initiation à un univers passionnant. On peut seulement se demander pourquoi l'auteur n'a pas une seule fois cité Bretagne Vivante, ne serait-ce que pour permettre de contacter le gestionnaire de « la Réserve naturelle François Le Bail de l'île de Groix (Morbihan) », la seule réserve créée en Bretagne pour un patrimoine géologique.

L'ouvrage rédigé par José Durfort pour le compte de la FCBE ne décevra pas ceux qui attendaient, non sans impatience, une synthèse sur les tourbières bretonnes. Ce fort volume sera désormais l'indispensable complément à l'indispensable Monde des tourbières dirigé par Olivier Manneville (Delachaux et Niestlé). La connaissance du terrain, les compétences scientifiques, l'expérience accumulée, sans compter les talents de dessinateur de l'auteur contribuent à faire de cet ouvrage la référence que tout naturaliste breton se doit de posséder.

M. JONIN,
GÉODIVERSITÉ EN BRETAGNE,
BIOTOPIE, 2008, 20 €.

J. DURFORT,
LES TOURBIÈRES DE BRETAGNE,
BIOTOPIE, 2007, 18 €.

Des hommes et des paysages

Les naturalistes qui s'occupent de gestion des milieux naturels font trop souvent l'économie des représentations que s'en font les usagers et n'analysent guère le rôle de leurs propres représentations. Il est, fort heureusement, quelques chercheurs qui offrent l'occasion d'élargir la réflexion.

Sous les dehors austères de la collection Espaces et territoires des Presses universitaires de Rennes, le livre de Sophie Lalignat peut apporter au naturaliste curieux de l'évolution des territoires et, surtout, des représentations que les hommes en ont, un ensemble de réponses exceptionnel. Dans la grande lignée des monographies locales où le livre de Christian Pelras sur Goulven faisait figure de modèle, Sophie Lalignat propose une analyse exceptionnelle où le plus petit détail finit par faire sens. S'attachant depuis des années à observer tout ce qui a fait et fait désormais le quotidien de Damgan, une commune littorale du Morbihan, elle peut comprendre mieux que quiconque ce qui s'est défilé dans le remembrement.

Le grand anthropologue A.G. Haudricourt disait que si vous étudiez correctement n'importe quel objet, « toute la société vient avec ». Partant du suicide d'un agriculteur, Sophie Lalignat montre l'extraordinaire cohérence de la société traditionnelle de Dangam. Au terme de son parcours, rien n'a été laissé dans l'ombre et chaque geste du quotidien, chaque fête, chaque parole dite, chaque regard sur la nature même, s'insère naturellement dans une trame enfin décryptée.

Comprendre les paysages faits par les hommes, c'est aussi l'ambition du travail dirigé par Philippe Bardel et Jean-Luc Maillard. Il s'agit de l'heureux « produit dérivé » de l'exposition réalisée en 2007 par l'écomusée du pays de Rennes sur les bocages. Décrire ce que fut le façonnage du paysage par des générations de paysans et sa richesse économique, sociale et naturelle n'est que le point de départ pour une réflexion sur les nouveaux usages qui permettraient de réinventer un bocage pour les hommes du XXI^e siècle.

L'ouvrage est magnifique et mérite d'être découvert bien au-delà des frontières du pays des ragosses, ces arbres émondés si caractéristiques, mais pas exclusives, d'une partie du pays gallo.

P. BARDEL, J. L. MAILLARD,
L'ARBRE ET LA HAIE : MÉMOIRE ET AVENIR DU BOCAGE,
AVEC UN DVD,
PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES
ÉCOMUSÉE DU PAYS DE RENNES, 2008, 30 €.

Marées noires

En 2005, le FIPOL a versé 740 millions d'euros aux victimes de pollution par hydrocarbures, à la suite de 129 sinistres concernant plus de vingt pays. C'est dire que l'évaluation des préjudices, les mécanismes internationaux en jeu et les problématiques de prévention constituent aujourd'hui un domaine d'une redoutable complexité. Quatre spécialistes des problèmes de l'indemnisation des dégâts provoqués par les marées noires ont conduit une synthèse sous le titre *Marées noires, enjeux économiques*. Les auteurs soulignent que dans la majorité des cas, le coût est généralement partagé, du fait du déroulement des procédures et de l'incertitude des évaluations, tant par l'auteur du sinistre que les collectivités et les victimes. Le principe pollueur-payeur semble, au vu des réalités, tristement inapplicable et les marées noires sont donc aussi des marées d'injustices. Quant à créer des régimes de responsabilité comme instruments de prévention, il semble bien que là aussi, les délicats équilibres des conventions internationales ne permettent pas d'obtenir des outils vraiment efficaces.

J. HAY, O. THÉBAUD, J. PÉREZ-AGUNDEZ, P. CARIOU,
MARÉES NOIRES. ENJEUX ÉCONOMIQUES,
ÉDITIONS QUAE, 2008, 24 €.

Reportage

Le siège de Bretagne Vivante !

Magali Chouvion,

Responsable communication à Bretagne Vivante

Brest, un matin à 9h00.
Le temps est humide
et le soleil peine à traverser
la brume. Un jour idéal pour
visiter des bureaux, à défaut
d'aller découvrir les marais,
les tourbières ou le littoral
breton.

**Direction la rue Anatole
France, pour une visite
des locaux du siège
de Bretagne Vivante.**

Le numéro 186 est bien caché entre une médiathèque, une école et une maison de retraite. Pas simple de trouver l'escalier qui mène à l'association. Des posters de phoque, renard, hermine et de la mer d'Iroise indiquent leur chemin aux visiteurs perdus... Une fois le couloir franchi, Christine Gourmelon et Pascale Gourlaouen, en secrétaires consciencieuses, nous accueillent avec un grand sourire et le « bonjour » du matin. L'ambiance est calme, pas un bruit ne s'échappe des bureaux hormis celui du cliquetis des touches d'ordinateurs et de l'ouverture des enveloppes du courrier. Renseignement pris, il s'avère que seuls quelques salariés sont arrivés à une heure si matinale. Ceci explique cela.

Au fond d'une pièce, une voix se fait pourtant entendre. Quelqu'un au téléphone, sans aucun doute. Bertrand Rivoal, le directeur de l'association, est bel est bien réveillé, lui. Toujours de bonne humeur, il ne manquera pas d'éloigner son combiné quelques instant pour adresser un regard à la fois bienveillant et complice au salarié ou bénévole venu le déranger.

Tiens, une nouvelle apparition ! Il s'agit de Magali Chouvion, la responsable de la communication. Elle est chargée de posters, plaquettes et autres documents. Eh bien, ça s'empile sur son bureau ! Il faudrait songer à ranger tout ça, mademoiselle...

Les personnes à l'accueil sont finalement toutes présentes dès 9h15. Nous les laissons travailler un petit peu, tout de même... Direction maintenant vers ce que les salariés appellent « le grand bureau ». Un regard au passage dans la salle de documentation : des piles et des piles de dossiers, revues, livres... à la charge des bénévoles du groupe local Rade-de-Brest. La connaissance accumulée, grâce aux bonnes volontés, en 50 années d'études naturalistes ! Impressionnant !

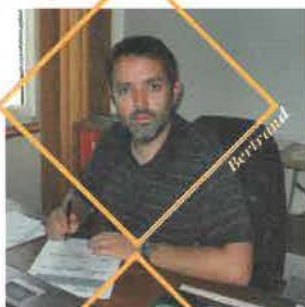
Dans « le grand bureau », la salle au fond du couloir, plusieurs postes de travail vides. Mais pas pour longtemps. Déjà, Paskall Le Doeuff arrive. Mais le matin, ce n'est pas son truc à Paskall. La mine embrumée, le coordinateur pédagogique de l'association s'installe devant ses affiches, revues, photos d'enfants, notes... À ses pieds repose une magnifique exposition sur la biodiversité. Et tout d'un coup, c'est l'éclat de rire ! Un mail amusant vient de lui parvenir ! La journée semble bien partie.

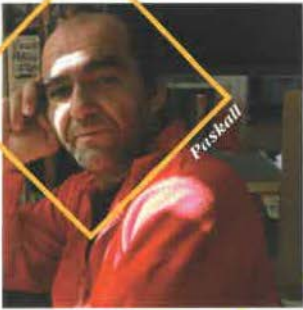
Tiens, une autre silhouette se profile derrière un tas énorme de dossiers. C'est studieux par ici. Bernard Cadiou travaille en silence depuis plusieurs heures déjà... L'« oiseau-marineologue », comme il se définit lui-même, compte et recompte les océanites tempête de Bannec. Alors, le compte est bon ?

À 10h, nous montons finalement à l'étage par un autre escalier sombre et pentu. Tiens, Pascale utilise la photocopieuse au pied des marches. Exigu comme endroit. Heureusement qu'elle est organisée... Direction donc, l'étage, pour les « bureaux privés ».

Arnaud Le Nevé est confortablement installé face à l'escalier. L'ambiance est studieuse aussi par ici car le chargé de mission pour le Life phragmite aquatique doit rendre ses comptes à l'Europe ; et cela n'a pas l'air d'une mince affaire...

À pas feutrés, nous poursuivons donc notre visite. Tiens, une tête souriante dans le bureau d'à côté. Et puis il y en a des cartes postales



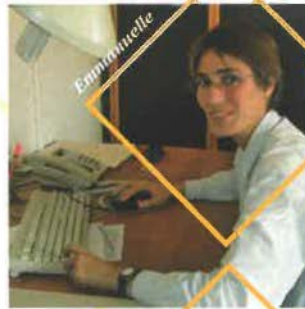


humoristiques, des dessins d'enfants et des articles de journaux affichés au mur ! C'est que Maïwenn Magnier, responsable du réseau des réserves, ne manque pas une occasion pour partager sa bonne humeur avec ses collègues et les conservateurs de l'association. Des années quelle est là Maïwenn, et son téléphone n'arrête pas de sonner !

11h00, comme dans la majorité des bureaux de France, c'est l'heure du café au siège de Bretagne Vivante. De nouvelles têtes apparaissent près de la machine à café. Emmanuelle Pfaff est chargée de mission SIG. Les cartes et les bases de données lui demandent tellement de temps que son café est toujours pris sur le pouce. Hors de question de faire attendre ses collègues ! Une autre silhouette élancée se dessine. Il s'agit de Marie Capoulade. Elle remplace Gaëlle Quemmerais-Amice au poste de coordinateur du Life sur la Sterne de Dougall. Discrète, elle ne manquera pourtant pas de lancer un sourire rayonnant aux personnes qu'elle croise.

Avant la pause de midi, nous faisons un petit détour par le bureau de la comptabilité. Lydie Le Menn et Bernadette Gouriou partagent cet espace dédié aux tableaux Excel... Des tableaux, des tableaux et encore des tableaux ! Le tout dûment rangé dans des classeurs numérotés ! Et, même si elles sont débordées en permanence, les deux complices prendront toujours le temps pour renseigner un salarié ou un bénévole en demande d'information. Il faut dire que la compta, c'est sacrément compliqué !

12h15. Stéphane Wizza fait son apparition. Il revient tout juste du sud Finistère. Une animation scolaire dans les marais de Rosconnec l'a occupé toute la matinée. Avec sa salopette jaune et avec sa boucle d'oreille, il doit plaire aux enfants, c'est certain ! Luc Guilhard, un autre animateur de l'association, le suit presque aussitôt.



Son style à lui, c'est grande barbe et petit air coquin (un jour de décembre, les enfants d'une école l'ont pris pour le Père Noël - et il ne les a pas déçus). Les deux font la paire !

Petit à petit, les salariés quittent leur bureau. Il est l'heure de déjeuner. Certains choisissent de rentrer, d'autres préfèrent partager leur repas avec leurs collègues. Suivront de longues discussions sur la manière de préparer le poulet basquaise, la blanquette de veau ou le curry d'agneau... Grand brainstorming culinaire ! Ce moment de convivialité peut être l'occasion de fêter des anniversaires, des départs à la retraite ou des naissances. Entre le cidre et les friandises, le personnel du siège semble loin de penser au gravelot à collier interrompu, au phragmite aquatique ou à l'océanite tempête. Mais nul besoin de s'inquiéter : il suffit de se réinstaller sur sa chaise et d'allumer son ordinateur, pour que le téléphone se remette à sonner et les doigts à danser sur le clavier.

Les bénévoles du groupe local Rade-de-Brest

Tous les jeudis, les bénévoles du groupe local de Brest se retrouvent dans le centre de documentation pour y tenir une permanence, ranger les ouvrages reçus, aider à la mise sous pli de certains documents, répondre aux questions des visiteurs... Une présence hebdomadaire essentielle au Siège de l'association, qui permet d'allier activités salariés et bénévoles et de faire des rencontres.

Pour contacter le groupe local Rade-de-Brest : brest@bretagne-vivante.org et pour visiter leur site Internet : <http://www.rade-de-brest.infini.fr>

ALERTEZ LES BÉBÉS (UNE TRISTE RITOURNELLE)

Avons-nous touché le fond ? Non, probablement pas. Il sera dit que la limite est perpétuellement repoussée. Mais deux événements récents pour moi (fin septembre 2008) donnent tout de même une étrange couleur à notre monde malade.

Première nouvelle : une étude parue dans *Jama*, le journal de l'Association médicale américaine révèle que le BPA - ou bisphénol A - est toxique et fort dangereux pour la santé humaine. On savait déjà bien des choses sur le BPA, par exemple qu'il contribue à désorganiser notre système endocrinien, décisif pour notre équilibre. Mais c'est bien pire encore. Or ce produit chimique est largement utilisé dans les plastiques alimentaires. Les biberons des bébés en sont farcis. Bon appétit à eux.

Deuxième nouvelle, dont on ne sait, au moment où je vous écris, où elle mènera. En Chine, des dizaines de milliers de nourrissons sont malades parce que les laitiers du pays - seulement eux ? - trafiquaient leur marchandise. En incorporant de la mélamine - autre produit chimique de l'industrie plastique - au lait, ils parvenaient à truquer la teneur en protéines de leurs produits. Veaux, vaches, cochons ont été, sont, seront probablement gavés avec un poison indiscutable.

Est-ce une découverte ? Bien sûr que non. Dans son édition du 30 avril 2007, le *New York Times*, l'un des plus grands quotidiens de la planète, révélait un secret de Polichinelle. En Chine, tout le monde savait, et tout le monde disait que l'on ajoutait massivement de la mélamine aux rations alimentaires du bétail.

Faut-il ajouter un commentaire à de telles informations ? Oui, peut-être. L'organisation actuelle de la production rend impossible et illusoire tout contrôle réel. Pour une raison qui serait presque simple, si elle n'était à ce point complexe : l'industrie est désormais hors du contrôle social. Comme le système financier, elle est devenue folle et sans but humain discernable. Son objectif unique est de créer des produits souvent sans aucune utilité démontrée, et de convaincre par la propagande qu'ils doivent être achetés au plus vite. Et jetés de même. Je vous donne mon sentiment, qui vaut ce qu'il vaut : un tel système n'est pas réformable.

Fabrice Nicolino

